

CAFAM 2006

(Conférence Annuelle des Fédérations et Associations Mycologiques)
Saint Jean-la-Vêtre, 12, 13 et 14 mai 2006

La Conférence Annuelle des Fédérations et Associations Mycologiques s'est tenue du vendredi 12 mai au dimanche 14 mai 2006, à Saint-Jean-La-Vêtre (Loire) dans le massif du Forez. Le but de ces journées est de se retrouver entre mycologues français qui représentent les fédérations et les associations mycologiques, et de traiter ensemble les questions à l'ordre du jour.

L'organisation matérielle a été prise en charge par la Société Mycologique des Hautes Vosges (SMHV). Patrick Laurent, dans son mot de bienvenue, rappelle que la SMHV fête ses 10 années d'existence et souhaite que la coordination nationale 2006 se déroule sur des bases sereines et constructives.



Photo J P Augst

En haut de gauche à droite : Jean-Pierre Augst (SMS-FME) - René Pacaud (SMLR) - Alain Favre (FMBDS)-Jean Louis Raffaghello(FAMM) - Philippe Saviuc (FMBDS) - Patrick Laurent (SMHV) - Jacques Melot (SMF) - René Chalange (SMF) - Nicolas Van Vooren (FMBDS)- Pierre-Arthur Moreau (Observatoire Mycololique) – Jean Rovéa (Journées Européennes du Cortinaire) - Georges Fannechère (SML).

En bas de gauche à droite : Robert Cazenave - Jean Claude Maire (FAMM) - Elsa Mazet (FMBDS) – Henri Noguère - Espérance Bidaud (Présidente de la FMBDS) - Yvette Bellanger (SMB) – Gilles Mabon (CAMO) - Daniel Lacombe (SMP) - Régis Courtecuisse (Président de la SMF).

Sommaire

Ordre du Jour	3
Liste des participants	4
Compte-rendu (par ordre chronologique) par Elsa Mazet	
Calendrier des manifestations	5
Activités de la Société mycologique du Poitou auprès des scolaires par D. Lacombe	6
Nouveautés taxinomiques et nomenclaturales par R. Courtecuisse	7
Point sur l'inventaire national par R. Courtecuisse.....	8
Divers sujets.....	9-10
Point sur le projet de confédération nationale.....	11
Projets CAFAM	12
MYCOGLOB par Nicolas Van Vooren.....	13
Liste rouge des champignons menacés en France par R. Courtecuisse et P.A. Moreau...	14
Point sur les noms français des champignons par J. Rovea	15
Point sur les réunions DGCCRF - Liste nationale des champignons comestibles par R. Chalange	16
Activités de la Société mycologique des Hautes Vosges par P. Laurent	17
Participation des fédérations au CA de la SMF par E. Bidaud	18
(Hors CAFAM : AG de l'Observatoire Mycologique).....	19
Réseau de mycotoxicologie par Ph. Saviuc	20
Bilan de la CAFAM 2006.....	21
DOCUMENTS ANNEXES	
Annexe 1 – Texte du diaporama « Activités de la SMP auprès des scolaires ».....	22-24
Annexe 2 – Nouveautés nomenclaturales	25-36
Annexe 3 – Texte du diaporama « Le point sur l'inventaire national ».....	37-42
Annexe 4 – Les différentes actions menées (inventaires mycologiques).....	43
Annexe 5 – Echanges sur le projet de conférence nationale	44-47
Annexe 6 – Echanges sur MYCOGLOB	48
Annexe 7 – Liste rouge des champignons menacés en France	49-53
Annexe 8 – Noms français des champignons	54-57
Annexe 9 – Texte du diaporama « Exemples d'activités de la SMHV sur les inventaires aulnaies et tourbières, sur les Hautes-Vosges »	58-59
Annexe 10 – Réunions avec la DGCCRF	60-64
Annexe 11 – Texte du diaporama « Réseau de mycotoxicologie »	65

ORDRE du JOUR ... CAFAM 2006



Réunion organisée par la

Société Mycologique des Hautes Vosges
26-28 route du repas 88520 WISEMBACH
Tel. : 03 29 57 39 13 - Portable : 06.25.29.06.72
E-mail : laurent.mycosmhv@cegetel.net
<http://perso.wanadoo.fr/patrick.laurentmyco/smhv>

Vendredi 12 mai 2006

- 15 h : Accueil, Présentation et approbation de l'ordre du jour
- 15h15 : Calendrier des manifestations (Elaboration en commun)
- 15h30 : Activités de la SMP auprès des scolaires afin d'éduquer les enfants aux dangers mais aussi à la protection des champignons. Daniel LACOMBE
- 16h : Les nouveautés taxinomiques et nomenclatures pour la fonge française (dépouillement bibliographique) pour l'année 2005. Régis COURTECUISSÉ
- 17h30 : Le point sur l'inventaire national ; état des lieux, diffusion et utilisation des données ; référentiel national. Régis COURTECUISSÉ
- 19h Repas
- 20h30 : Libre (A définir)

Samedi 13 mai 2006

- 9h : Le point sur un projet de Confédération Nationale. Débat commun
- 10h30 : le point sur toutes les actions menées en commun depuis le début de la coordination-CAFAM.
- 11h30 : Projets CAFAM à venir.
- 12h Repas
- 13h30 : Mycoglob : un an après, quoi de nouveau ? Nicolas VAN VOOREN
- 14h30 : La liste rouge nationale des champignons menacés en France. Mode opératoire et état d'avancement. Régis COURTECUISSÉ & Pierre-Arthur MOREAU.
- 15h30 : Le point sur les noms français des champignons. Jean ROVEA
- 16h : Le point sur les Réunions avec la DGCCRF et la liste nationale des champignons commercialisables. René CHALANGE
- 18h : Exemple d'activités de la SMHV sur des inventaires aulnaies & tourbières, sur les Hautes-Vosges. Patrick LAURENT
- 19h Repas
- 20h30 : A.G. de l'Observatoire Mycologique - rapport moral et financier, le point sur le programme RENECOFOR, et renouvellement du bureau Pierre-Arthur MOREAU
- Parallèlement - participation de la FMBDS au CA de la SMF – Espérance BIDAUD

1. Dimanche 14 mai 2006

- 9h : Participation nationale à des programmes ou activités internationales (listes rouges, cartographie, etc.) Régis COURTECUISSÉ & Pierre-Arthur MOREAU
- 10h30 : l'état du recueil des cas pour l'année 2005 et le phasage avec le centre antipoison (Réseau de mycotoxicologie : recueil de cas en 2005 en Rhône-Alpes) Philippe SAVIUC
- 11h : Bilan de la CAFAM 2006 et Compte-Rendu. Elsa MAZET

- Liste des participants -

AUGST	Jean-Pierre	14, rue Lamartine	67200	Strasbourg	FME	03 88 10 93 42 06 74 19 00 46	jeanpierre.augst@laposte.net
BELLANGER	Yvette	Chemin dit de Petit	64160	Buros	SMB	05 59 02 93 84	Yv.bellanger@wanadoo.fr
BIDAUD	Espérance	6 rue Pierre Sermet	69330	Meyzieu	FMBDS	04 78 04 22 04 06 68 29 46 37	esperance.bidaud@wanadoo.fr
CAZENAVE	Robert	5 allée du Rouge-gorge	64140	Lons	AMB	05 59 92 03 61 06 81 65 01 32	robert.cazenave@gmail.com
CHALANGE	René	45 rue du Dr Calmette	91170	Viry-Chatillon	SMF		rene.chalange@free.fr
COURTECUISSÉ	Régis	62, av. J. F. Kennedy	59800	Lille	SMF	06 74 01 21 20	rcourtec@pharma.univ-lille2.fr
DAILLANT	Olivier	Maanweg 174	NL 2516	La Hague	O.M.	31 70 / 515 85 83	Olivier.Daillant@icc-cpi.int
FANNECHERE	Georges	26, rue Elisée reclus	87000	Limoges	SML	05 55 33 30 33	gfannechere@unilim.fr
FAVRE	Alain	171, allée du Quart d'Amo	74140	Chens-sur-Léman	FMBDS	04 50 94 02 08	afavre1@edres74.ac-grenoble.fr
LACOMBE	Daniel	Villefais	24360	Piegut-Pluviers	SMP	05 53 56 58 21	lacombedn@aol.com
LAURENT	Patrick	26, route du Repas	88520	Wisembach	SMHV	03 29 57 39 13	laurent.mycosmhv@cegetel.net
LAURENT	Catherine	26 route du Repas	88520	Wisembach	SMHV	06 25 29 06 72	laurent.mycosmhv@cegetel.net
MABON	Gilles	Carrefour Corbin	49190	St-Aubin-de-Luigne	CAMO	02 41 73 50 93	gilles.mabon@free.fr
MAIRE	Jean-Claude	9 rue de l'Eglise	67240	Bischwiller	FAMM	03 88 80 95 90	jean-claude.maire3@wanadoo.fr
MAZET	Elsa	24, Rue Paul Langevin	38130	Echirrolles	FMBDS	04 76 09 66 19 06 20 34 13 64	elsa_mazet@yahoo.fr
MELOT	Jacques			ISLANDE	SMF		jacques.melot@isholf.is
MOREAU	Pierre-Arthur	'0 rue Donat Agache	59120	Loos	O.M.	06 74 00 67 00	pamoreau@pharma.univ-lille2.fr
NOGUERE	Henri	28, rue du Technique	66240	Saint Estève			henri.noguere@wanadoo.fr
PACAUD	René	9, rue Lescure	85000	La Roche/Yon	SMLR	02 51 36 26 89	pacaud.rene@wanadoo.fr
RAFFAGHELLO	Jean-Louis	68, boulevard Jean Behra	6100	Nice	FAMM	04 93 98 08 46	jlra@club-internet.fr
RAFFAGHELLO	Eliane	68, boulevard Jean Behra		Nice	FAMM	04 93 98 08 46	jlra@club-internet.fr
ROVEA	Jean	2, rue de la Paix	10120	St-André les Vergers	JEC	03 25 79 17 19	Jean.Rovea@wanadoo.fr
SAVIUC	Philippe	CHU, BP 217	38043	Grenoble Cedex 9	FMBDS	04 76 76 59 46	PSaviuc@chu-grenoble.fr
VAN VOOREN	Nicolas	59, avenue du point du jour	69005	Lyon	FMBDS	04 78 83 27 98	nicolas@vanvooren.info

CAMO : Coordination des Associations Mycologiques de l'Ouest
 FAMM : Fédération des Associations Mycologiques Méditerranéennes
 FMBDS : Fédération Mycologique et Botanique Dauphiné-Savoie
 FME : Fédération Mycologique de l'Est
 JEC : Journées Européennes du Cortinaire
 OM : Observatoire Mycologique

SMB : Société mycologique e Buros
 SMF : Société Mycologique de France
 SML : Société Mycologique du Limousin
 SMLR : Société Mycologique de La Roche-sur-Yon
 SMHV : Société Mycologique des Hautes-Vosges
 SMP : Société Mycologique du Poitou
 SMS : Société Mycologique de Strasbourg

-Compte-rendu -

Calendrier des manifestations 2006-2008

Rappel des manifestations 2006

JEC (Journées Européennes du cortinaire) du 8 au 13 octobre – Homburg (Allemagne)

SMF du 24 au 30 Septembre Herbeumont (Belgique)

Mycologiades de Bellême du 5 au 8 octobre

FMBDS du 21 au 24 septembre à St-Jean-de-Sixt (Haute-Savoie)

SMS du 9 au 14 octobre à Storckensohn (Haut Rhin)

FAMM du 29 octobre au 4 novembre, lieu non précisé.

CEMM du 5 au 11 novembre au Portugal

Groupe Sigolénois du 21 au 24 septembre- Chaise Dieu (Haute-Loire)

Journées mycologiques de Mende du 11 au 15 octobre Lozère

Manifestations 2007

JEC du 9 au 15 septembre - Mora (Suède)

POITOU du 29 octobre au 3 novembre

BELLEME du 28 septembre au 1^{er} octobre

PERIGORD du 27 au 29 octobre – St- Genies

FMBDS/FAMM du 18 au 23 septembre a Lamoura (Jura)

Manifestations 2008

JEC- St Claude (Jura) (dates à confirmer)

FAMM CEMM du 23 au 28 septembre 2008 à Egat (Pyrénées Orientales)

Activités de la Société mycologique du Poitou (SMP) auprès des scolaires

Par Daniel LACOMBE.

- détail ANNEXE 1-

Après la présentation sous forme de diaporama, les échanges ont porté sur l'important investissement nécessaire auprès des jeunes dans leurs classes et/ou sur le terrain.

Se pose la question de l'impact de ces activités, dans le temps, sur les enfants et sur leurs parents, notamment lors des expositions. En 2006, un diaporama est prévu dans une commune proche de l'école des sciences, ce qui permettra de voir l'impact sur les parents et de parler de la protection et découverte des champignons rares.

Il ressort de la discussion que dans les petits villages il y a plus de dynamique que dans les villes, que les gens participent et reviennent aux sorties.

Il est fait état du manque d'intérêt des instituteurs dans les villes, alors que dans les villages, les enfants sont sensibilisés par leurs parents, les instituteurs s'impliquent davantage (travail en amont avec les élèves : maquettes, planches dessins, visites ...et même, pour remercier les organisateurs, des chansons sur les champignons, chantées par les enfants). Lors des expositions, les classes qui ont une meilleure participation, sont celles dont les élèves sont préparés par leurs instituteurs. Les sorties sur le terrain permettent une implication des enfants dans la mise en place de l'expo. Ils seront fiers de montrer à leur entourage les espèces qu'ils ont eux-mêmes trouvées.

Autre sujet évoqué par Daniel Lacombe

Une expérience désastreuse : la visite de La Truffière.

Suite à une demande de visite du musée de Sorges pour les sociétés mycologiques du Périgord et du Limousin, l'entrée était payante et sans explications, visite inachevée et démonstration ridicule d'un chien truffier. Conclusion : se méfier de ce genre de visite prometteuse mais trompeuse qui dénigre la mycologie, de plus *Tricholoma auratum* était parmi les champignons comestibles, malgré le décret d'interdiction publié en 2005.

Nouveautés taxinomiques et nomenclaturales

Par Régis COURTECUISSÉ.

- détail en **ANNEXE 2-**

Régis COURTECUISSÉ poursuit, chaque année, la liste des nouveautés taxinomiques publiées sur le territoire français. Ce travail, intimement lié à l'inventaire national, reprend :

- les nouveautés publiées en 2005, pour la France métropolitaine (sauf Outre-mer français) ;
- tout taxon nouvellement créé (type français) ou signalé en France ;
- tout remaniement d'ordre systématique ou nomenclatural (nouvelles combinaisons et nouveaux noms, concernant des espèces présentes sur le territoire national) ;
- toute nouvelle récolte pour la France.

Extrait de l'inventaire national - Exhaustivité non garantie - (il manque par exemple le Pars XV des Cortinaires).

En annexe 2, le détail de cette liste avec les rubriques :

- I - Nouveaux taxons, II - Validations, recombinaisons, nouveaux noms, mises au point diverses
- III – Premières récoltes nationales et confirmations, IV – Néo- et lectotypifications

Interpellé sur la question, Jacques MELOT en profite pour rappeler les définitions des néo et lectotypifications :

Type : élément (spécimen ou illustration) attaché en permanence à un nom et qui en guide l'usage. Tout nom récent ne peut être valide que s'il est publié en même temps qu'un type.

L'**holotype** est l'élément désigné comme type ou utilisé comme tel dans la publication originale du nom.

Le **matériel original** est le matériel (spécimens et illustrations) qui a servi à la préparation de la publication originale valide. En l'absence d'holotype, on peut désigner un type ultérieurement. S'il reste du matériel original, le type doit nécessairement être choisi parmi les éléments constituant ce matériel.

Une fois désigné, ce type s'appelle un **lectotype**. Si rien ne subsiste du matériel original, on peut désigner un type à la lumière des éléments descriptifs fournis dans la publication originale (validante).

Un tel type s'appelle un **néotype**.

Point annuel sur l'inventaire mycologique
Programme national d'inventaire et de cartographie des Mycota français

Par Régis COURTECUISSÉ

- détail en ANNEXE 3 -

Ce programme a démarré en 1990, grâce à la contribution de nombreux mycologues. Un nombre d'heures impressionnant a été nécessaire à l'élaboration progressive de cet inventaire (toujours en cours). Il a pour objectif d'être le « référentiel taxinomique national ». Sa diffusion sur le site Internet de la SMF est engagée.

Régis Courtecuisse a mis en avant les aspects positifs :

- formalisation des connaissances mycologiques nationales ;
- collaborations nombreuses, en particulier entre mycologues et gestionnaires (MEED, ONF, PNR, etc.) ;
- travail collectif et fédérateur.

Les aspects négatifs ont également été évoqués : cartographie déficiente et informatisation.

Les questions sont nombreuses à propos de l'inventaire, lassitude et mécontentement des référents qui attendent un résultat final, comment pourrions-nous aider Régis ?

Espérance BIDAUD : nous demandons à ce que les documents Word actuellement utilisés pour l'inventaire national puissent nous être communiqués afin que chaque « référent inventaire national » puisse avoir en retour les informations pour son propre secteur. Le travail de recherche par département ou région sur ce fichier étant bien évidemment à la charge du « référent ».

Il n'a pas été apporté de réponse précise à cette demande.

Le fonctionnement du forum Mycologia-Europaea

Un rappel des règles du jeu s'avère nécessaire.

- Le modérateur est toujours Jacques MELOT.
- Chaque thème doit avoir un coordonnateur.

Journée nationale du champignon

Elsa MAZET propose une journée nationale du champignon et en expose les principes.

Nous sommes tous d'accord pour que cette journée soit organisée. Après débat, la date est retenue : premier samedi du mois d'octobre 2007.

Contenu : insérer une charte du cueilleur, et rappeler quelques règles de bienséance.

Par ailleurs, chaque association disposerait d'un cadre libre pour annoter ses coordonnées et pourrait joindre un feuillet en rajoutant des informations locales.

Diffusion : expositions, sorties, filières commerciales, etc....

Moyens : plan de communication national (institutions, presse écrite, radios, télévision) à mettre en œuvre et à décliner au niveau régional.

Manifestations à prévoir (expositions, sorties, conférences...)

Proposition de nom de la plaquette « nos champignons ». Nous recherchons un ou des dessinateurs (bénévoles de préférence) pour les illustrations, et les textes comprendront des informations et des recommandations pour la connaissance et le respect de l'environnement mycologique et forestier.

Il est convenu qu'Elsa pilote un groupe de travail chargé de proposer une plaquette nationale dont les modalités de diffusion seront à préciser. (Bien que non présent à la réunion, Jean Pierre Chevrolet, président de la FME, a fait savoir *a posteriori* qu'il souhaitait participer à ce groupe de travail.)

Jean-Pierre AUGST : l'objectif est de faire connaître les sociétés mycologiques, leurs activités leurs actions et sensibiliser le public sur les questions de réglementation.

René PACAUD : il faut profiter de cette opportunité pour parler de la toxicité des champignons.

Elsa : oui et non, il faut d'abord susciter l'envie de connaître les champignons par le biais des associations, puis la curiosité de les découvrir davantage et montrer toutes les facettes des champignons, si on parle d'entrée de toxicité, cela donnera une notion de danger et donc une connotation négative.

Accès aux massifs forestiers

Espérance BIDAUD lit un texte issu de la revue *60 millions de consommateurs* de mars 2006 :

LES CHASSEURS CHASSENT LES NON CHASSEURS

Par arrêté préfectoral du 12 Septembre 2005, l'accès aux forêts publiques de Senonches et Montécot (Eure-et-Loir) a été « réglementé » pour la majorité des citoyens, mais pas pour les chasseurs. L'accès aux massifs forestiers publics est interdit les lundis, vendredis et samedis depuis le mois de septembre jusqu'au 31 mars. Seuls les chasseurs ont le droit d'accès aux forêts publiques pendant cette période. Sous prétexte de sécurité les ramasseurs de champignons, les promeneurs, les cyclistes, les cavaliers... sont privés d'un droit naturel, celui de l'accès au domaine public. La sécurité pour le préfet, c'est d'éloigner non pas les porteurs d'armes, mais les victimes potentielles. Quant à l'Office National des forêts (ONF), il a cédé au lobby de la chasse, qui a exigé l'exclusivité de l'accès à la forêt en contrepartie des droits payés. La situation est identique dans l'Orne ou dans l'Eure. Le mouvement s'étend discrètement, et l'égalité des droits au domaine public se restreint, d'autant qu'il n'y a quasiment pas de réaction face à cette iniquité.

Signé Albert Hude/ 28 la Puisaye.

Régis COURTECUISSÉ indique qu'il va solliciter un conseil auprès du département Droit et Environnement de l'Université Lille 2.

Information : les propriétaires forestiers se réunissent et travaillent sur un projet de cueillette de champignons en vue de les commercialiser, afin d'améliorer le rendement de plus en plus faible de la vente de bois.

J-C MAIRE signale que tous les textes relatifs au libre accès aux espaces boisés ou non ont été listés et discutés dans l'ouvrage : *Le droit de la randonnée pédestre* de Patrick Le Louarn édité avec le soutien de la Fédération de randonnée pédestre et de Gaz de France par les Editions Victoire, 38 Rue Croix-des-petits-champs, 75001 Paris.

Les différentes actions menées par nos associations (inventaires mycologiques)

Par Patrick LAURENT

- suite en ANNEXE 4 -

Pour les inventaires mycologiques que nous sommes et serons amenés à faire, les bénévoles que nous sommes, avons affaire à des demandeurs qui utilisent nos données pour faire des livres, ou par les parcs naturels, ou autres organismes (ONF par exemple) ; on s'aperçoit que, dans certains cas, ces données sont revendues par les bureaux d'étude.

Doit-on continuer notre travail de bénévoles aux frais de ceux qui engagent les frais ou bien faut-il se faire dédommager pour les frais, quelle tarification ?

Un consensus se dégage clairement pour dire que ces prestations doivent être rémunérées, le fait d'être réalisé par des membres d'associations à but non lucratif ne devant pas être un prétexte pour la gratuité du travail important réalisé. La tarification doit dépendre du type d'étude et du niveau d'expertise requis.

*** Information fiscale**

Jean-Pierre AUGST attire l'attention des participants sur l'existence qu'une procédure fiscale d'abandon de facture pour les membres d'association qui font une action d'accompagnement ou de déplacement au sein de leur société, déduction fiscale de 66% autorisée depuis trois ans

Le contrôle fiscal épluche actuellement les comptes de associations qui doivent prévoir dans leur budget prévisionnel les frais de déplacement, cette comptabilité ne concerne que les dépenses de déplacement, d'adhésion (hors bulletins)

Les documents sont à télécharger sur :

<http://alize.finances.gouv.fr/dgiboi/boi2005/5fppub/textes/5b105/5b105.htm>

Le point sur le projet de confédération nationale

- détail en ANNEXE 4 -

Echanges sur le projet d'officialisation d'une confédération nationale

Le projet de confédération a fait l'objet de débats très intéressants (détail en annexe 4).

Situation : la FAMM était d'accord pour une confédération formelle, sous forme d'association Loi 1901, mais les instances de la FME, de la CAMO et de la FMBDS n'ont pas entériné ce projet.

Devant ce constat, il est décidé que ce projet n'est plus d'actualité. Il convient néanmoins de souligner qu'il se dégage une réelle volonté de travailler ensemble.

La SMF est mandatée par les membres de la CAFAM pour porter des actions communes au niveau national.

Projets CAFAM

Les dates de réunion de la CAFAM

La date d'organisation de la CAFAM a été définie par rapport aux dates des CA ou AG, afin qu'un maximum de participants mandatés par leurs sociétés soit présent avec des informations actualisées.

En 2007, elle sera organisée par la FMBDS, (même période, du 11 au 13 mai), à Saint-Jean-la-Vêtre.

Pour 2008 une proposition d'organisation par la FAMM confirmée, après décision, par Henri NOGUERE, qui ne s'engage pas au nom de la FAMM à ce jour, mais pourrait la proposer au sein de sa société. Réponse attendue et communiquée ultérieurement.

Daniel LACOMBE propose que chaque année un compte-rendu succinct de la CAFAM soit publié sur le bulletin de la SMF, mais chacun doit aussi faire retomber les informations au sein de sa fédération ou de son association.

Les idées échangées, lors des réunions CAFAM, ont favorisé les actions suivantes

- création du forum
- règlement du ramassage des champignons (arrêtés etc)
- réseau mycotoxicologie
- présentation du comité des noms français des champignons
- liste des nouveautés taxinomiques
- projet aulnaies exposé régulièrement à la CAFAM
- harmonisation des dates
- relais informations RENECOFOR
- table ronde et discussions sur les projets en cours
- projet journée nationale du champignon
- recherche de qualité de commercialisation de champignons vendus
- mise en commun de nos expériences
- projet d'organisation de la journée nationale du champignon
- réalisation du réseau mycologique
- se connaître et échanger
- relation humaine privilégiée et ouverte à toute discussion

L'ouverture d'esprit des personnes présentes est garante de la poursuite d'échanges constructifs.

Depuis que nous nous réunissons, il y a des actions positives, même si quelques conflits ont eu lieu, nous avancerons ensemble pour les projets en cours et les projets futurs.

Jacques MELOT précise qu'au niveau de la SMF, en 1975, existait un sentiment de blocage de ceux qui avaient les commandes ; ce n'est plus vrai aujourd'hui, la SMF a changé mais l'idée se poursuit par l'inertie de la situation, il faut repenser les choses et informer tous ceux qui sont hors de Paris.

Nicolas VAN VOOREN : même ressenti à la Société linnéenne de Lyon, société créée en 1822, projeté vers le CA trop rapidement on s'intègre difficilement mais avec de la volonté et de la persistance les nouveaux arrivent à faire bouger (lentement) les choses par rapport aux nouvelles structures créées avec une dynamique différente.

Pierre-Arthur MOREAU : les structures anciennes sont basées sur la durabilité, il faut les diriger vers les nouvelles voies mais selon un rythme qu'elles sont capables de supporter.

Ce projet ambitieux (voir compte rendu 2005) a pour objet la mise à disposition auprès de la communauté mycologique d'une base de données intégrant toutes les informations possibles (taxinomie, nomenclature, bibliographie, informatique, herbier, illustrations, etc.) sur tous les champignons recensés dans le monde. Sa vocation est donc de pouvoir réunir en un point un maximum de données mycologiques, données qui sont aujourd'hui réparties dans différentes sources : livres, périodiques, bases de données publiques ou privées, etc. Le point un an après : malheureusement pas d'écho du suivi.

Les débats s'engagent autour de la question de la réalisation du projet et des moyens (y compris financiers) à fournir pour parvenir à un résultat concret. Les opinions divergent sur la nécessité de faire sous-traiter la partie informatique de ce projet.

Question de Nicolas Van Vooren : à l'issue de cette réunion pourrions-nous trouver une liste de noms susceptibles de faire avancer ce projet, ou bien le projet sera-t-il abandonné simplement ?

La CAFAM mandate la SMF pour s'occuper de ce dossier. Réponse après le Conseil d'administration de la SMF du 17 juin.

Les missions portent sur les points suivants :

- **sollicitation d'aides** pour rentrer des données sous un format à définir en respectant un protocole.
- **demandes de financement** : monter un dossier collectif s'appuyant sur le document du CR CAFAM 2005

La liste rouge nationale - champignons menacés en France -

Par Régis COURTECUISSÉ & Pierre-Arthur MOREAU.

- détail en **ANNEXE 7** -

La liste rouge nationale des champignons menacés en France, mode opératoire et état d'avancement.

Une liste rouge n'a pas de valeur réglementaire. C'est un document visant à présenter les espèces vivantes dont l'existence ou la survie sont compromises par les activités humaines ou par toute autre menace.

Les auteurs présentent les critères d'inscription et les catégories de menaces.

Les noms français des champignons

Par Jean ROVEA, coordinateur du Comité pour les noms français des champignons.

- détail en **ANNEXE 8** -

On avance lentement mais sûrement. Les listes de noms relatives aux Amanites, Agarics, Bolets, Chanterelles, Clitocybes, Collybies, Coprins, Lactaires, Polypores peuvent être consultées sur le site Internet de la SMF : <http://www.mycofrance.org> à la rubrique « Comité des noms français ».

Une fois les modifications terminées, trois listes ont été affichées sur le site Internet de la S.M.F.

1. ETAT ACTUEL DE NOS TRAVAUX depuis un an

Le travail sur les lactaires est achevé (octobre 2004 – décembre 2005).

En janvier 2006, nous avons **affiché sur le forum Inventaire-myco les listes non encore publiées** : coprins, polypores, lactaires. Cela a provoqué quelques observations des abonnés du forum, dont nous avons essayé de tenir compte, ce qui nous a amenés notamment à changer certains noms que nous avons choisis dans un premier temps.

Un projet d'édition d'un fascicule est évoqué. Voir le détail en annexe 8.

Exemple d'activités d'une association mycologique

Par Patrick LAURENT, Société mycologique des Hautes-Vosges

- détail en **ANNEXE 9** -

Inventaires sur des aulnaies et tourbières remarquables des Vosges

Sites subventionnés : 6 sites remarquables, privés ou communaux.

Patrick Laurent développe son exposé sur les inventaires réalisés et indique le procédé employé.

Il est demandé à Pierre-Arthur Moreau de présenter la méthode utilisée dans sa thèse et permettant lors d'inventaires à partir des courbes « espèces présentes/temps » d'estimer par extrapolation le nombre d'espèces théoriquement recensables sur un site donné.

Il constate que, sur de nombreux inventaires, le nombre d'espèces nouvelles trouvées se stabilise à partir de 5 visites. La période d'inventaire conseillée est de 3 ans.

Réunions avec la DGCCRF Commercialisation des champignons

Par René CHALANGE

- détail en ANNEXE 10 -

Le point sur les réunions avec la DGCCRF et sur la liste nationale des champignons comestibles.

René CHALANGE, secrétaire de la SMF, retrace l'historique des 3 réunions (28/11/05, 23/01/06 & 27/03/06) auxquelles ont participé : Madame Muckensturm DGCCRF, Madame Tenailleau pour la Santé et, pour la mycologie, Messieurs Chalange, Fombeur, Saviuc et Laurent.

La contribution des mycologues a été demandée afin de proposer une liste nationale des champignons commercialisables qui serait intégrée dans un décret en préparation.

Après de nombreux échanges sur le forum de la coordination, une liste restrictive s'appuyant sur les critères : espèces toxiques, espèces toxiques aléatoires, espèces présentant des confusions possibles, espèces menacées a été élaborée. Mais lors de la dernière réunion Mme Muckensturm a fait savoir que la liste retenue est très limitative. Elle ajoute que les marchés internationaux, notamment européens, sont ouverts et il semble exclu qu'un champignon autorisé à la vente en Italie par exemple ne puisse être vendu en France. Les légitimes préoccupations de préservation d'une majorité de mycologues ne doivent pas aller à l'encontre du droit.

Jean-Pierre AUGST suggère de proposer 2 listes: une minimaliste (à privilégier) et une liste élargie.

Participation au Conseil d'administration de la SMF

La SMF ayant proposé de réserver deux places à des représentants de fédérations, Espérance BIDAUD et Jean-Claude MAIRE demandent à faire partie du CA de la SMF.

Espérance BIDAUD indique que, dans un premier temps, elle présente sa candidature à titre individuel.

En effet, le CA de la FMBDS n'ayant pas encore été consulté sur le sujet, il y a lieu d'attendre le 2 septembre, date de sa prochaine réunion.

Pour info : le 2 septembre, le CA a donné mandat à Espérance Bidaud pour représenter la FMBDS au CA de la SMF, à l'unanimité.

Jean-Claude Maire est mandaté par la FAMM pour la représenter au sein du CA de la SMF.

Le fait qu'il soit membre de la SMS qui appartient à la FME pourrait lui permettre de jouer un rôle d'intermédiaire facilitant la communication en attendant que la FME ait un représentant au C.A.

Au cours de la réunion de la CAFAM, il est envisagé leur présence au CA de la SMF de juin.

Finalement, suite à la discussion des membres de la SMF, après la réunion de la CAFAM, il a été convenu qu'Espérance BIDAUD et Jean-Claude MAIRE seraient invités pour la première fois au CA de la SMF, le 25 novembre 2006.

Une convocation leur sera adressée en temps utile.

**Assemblée générale de l'observatoire mycologique
(hors CAFAM)**

Pierre-Arthur MOREAU, président démissionnaire a été remplacé par Gilles MABON.

Composition du CA : Régis COURTECUISSÉ, Olivier DAILLANT, Patrick LAURENT, Pierre-Arthur MOREAU et Gilles MABON.

L'ordre du jour :

- Rapport moral et financier.
- Le point sur le programme RENECOFOR
- Renouvellement du bureau.

L'Observatoire poursuit les travaux en cours.

Olivier Daillant est chargé de la rédaction et de la diffusion du compte-rendu correspondant.

Par Philippe SAVIUC

- détail en **ANNEXE 11** -

Dans le contexte actuel, :

- d'une part les médecins sont capables de diagnostiquer une intoxication sans même connaître le champignon responsable ;
 - d'autre part, les mycologues sont capables de connaître les champignons toxiques ;
- Mais les deux informations n'arrivent pas à la même personne.

La FMBDS a demandé un correspondant à chacune des 44 sociétés qui la composent ; 35 ont répondu et font remonter les informations.

Le relais sur le site internet de la FMBDS pourrait être un test pour ce système.

Il est important de mieux connaître les intoxications. En cela les sociétés mycologiques se doivent d'organiser le recueil des données et de les transmettre.

Le recueil des données est en place :

- Recueil de cas d'intoxication auprès des mycologues de la FMBDS
 - des correspondants sont identifiés
 - des cas recensés
 - une lettre d'information (n°3 en cours)
 - un relais sur le site internet
- Participation de quelques sociétés extérieures (pour information : 9 fiches ont été envoyées par la Société de Strasbourg).

Bilan de la CAFAM 2006

Les mycologues de France démontrent leur envie de travailler ensemble. Il y a une réelle franchise des débats, une ouverture d'esprit et une volonté d'avancer ensemble pour la mycologie française, tout cela dans un esprit de sérénité et de convivialité.

Actions définies en réunion, (*et indications des modifications ultérieures*) :

- **Point sur l'inventaire** : Régis COURTECUISSÉ doit rendre une réponse à la demande formulée par Espérance BIDAUD pour l'ensemble des référents nationaux.
- **Diffusion de la liste provisoire des champignons français** : prévisions définies en réunion CAFAM
 - o Le Comité pour les noms français des champignons (CNFC) fait la liste (provisoire et/ou partielle)
 - o Jean ROVEA s'engage à faire une liste avant fin juin 2006, la FMBDS s'engage à éditer cette liste pour début septembre 2006
 - o La communication sur la maquette puis sur le respect des délais : par le forum Coord. Nat.

Après la réunion CAFAM, ces actions ont été reportées par le CNFC à une période ultérieure, probablement en 2008.

- **Plaquette « Journée nationale du champignon »**
 - o Création d'un groupe de travail mené par Elsa MAZET, avec Jean-Pierre CHEVROLET.
- **Accès aux massifs montagneux**
 - o Régis COURTECUISSÉ indique qu'il va solliciter un conseil auprès du département Droit et Environnement de l'Université Lille 2.
- **Participation au CA de la SMF**
 - o Espérance Bidaud et Jean-Claude Maire seront invités à la réunion du CA de juin.

Après en avoir discuté à la SMF, il a été convenu que ces deux représentants de fédérations seraient conviés pour la première fois au CA de novembre 2006.

- MYCOGLOB

La SMF est mandatée pour monter un dossier de demande de subvention

- o Il est prévu de : solliciter des aides pour rentrer des données sous un format à définir en respectant un protocole et,
- o De monter un dossier collectif s'appuyant sur le document du CR CAFAM 2005

Ce mandat doit être soumis au CA du 17 juin 2006 pour validation.

Il n'a pas été porté à notre connaissance le résultat des délibérations du CA de la SMF sur ce sujet.

- **Prochaine réunion de la CAFAM** : du 11 au 13 mai 2007, à Saint-Jean-la-Vêtre, organisée par la FMBDS.

Présentation des activités de la Société mycologique du Poitou (SMP)

Par Daniel LACOMBE.

La Société Mycologique du Poitou présente ses activités auprès des scolaires afin d'éduquer les enfants aux dangers mais aussi à la protection des champignons.

« Comment faire découvrir le monde mystérieux des champignons aux enfants ? »

C'est une tradition à la Société Mycologique du Périgord de s'intéresser aux enfants.

En effet, Pierre Aignan, secrétaire de 1968 à 1986 est l'auteur des « Mycomecs », bande dessinée qui peut s'adresser aux enfants notamment.

Mais depuis deux ans nous développons les activités avec les scolaires. Pourquoi ?

Quels sont donc les types d'intervention et les objectifs généraux ? Quel est le déroulement d'une séance à l'école des sciences de Jayac ?

I - les types d'intervention et les objectifs

A) Les types d'intervention

Les visites d'exposition

Pendant longtemps, les interventions auprès des scolaires ont été essentiellement limitées à des visites d'exposition de champignons laissées en place pour les scolaires le lundi avec des tours de table et des explications.

En 2005, nous avons laissé ouvertes deux expositions le lundi pour les scolaires (Saint Jean d'Ataux et Léguaillac de l'Auche). En outre quelques espèces intéressantes ont été laissées pour les écoles de Saint Martial de Nabirat et Capdrot.

Les sorties suivies d'explications en classe

Les élèves sont en petit groupe et doivent cueillir les champignons en respectant certaines consignes. Par la suite, en classe, on essaie de classer les espèces, de retenir certains mots de vocabulaire.

En 2005, nous avons fait ce type d'activités à deux reprises à Brantôme (CM2) et Issac (Grande Section Maternelle et CP).

De plus, trois sorties ont eu lieu avec des enfants de centre aéré (Audrix, Saint Aquilin et Boulazac).

Les journées d'étude des champignons dans une école des sciences

En Dordogne, l'école des sciences de Jayac accueille les élèves des écoles du canton de Salignac-Eyvigues le jeudi et le vendredi pour étudier des thèmes très différents (patrimoine, orchidées, champignons). Deux séances ont eu lieu les 14 et 21 octobre. Une troisième prévue le 4 novembre a été annulée en raison de l'absence de champignons sur Jayac.

Les diaporamas sur les champignons

Il s'agit de présenter un certain nombre de diapositives présentant non seulement des espèces comestibles et toxiques mais aussi des champignons rares, ou qui ont une odeur caractéristique. Ce diaporama ne s'adresse pas uniquement à des enfants.

Le 19 mai 2006, ce diaporama sera présenté aux enfants de l'école de Pomport.

B) Les objectifs

- initier les enfants au monde mystérieux des champignons
- leur parler des dangers, des risques de confusion

- leur faire utiliser un certain nombre de vocabulaire
- leur parler de protection des champignons

II Journée sur les champignons à l'école des sciences de Jayac

A) Qu'est-ce qu'un champignon ?

Objectifs

Les champignons se développent sur de la matière organique.

Poser des questions cohérentes et tirer des conclusions à partir d'une situation d'observation.

Déroulement

Questionnement et recueil de propositions sur qu'est ce qu'un champignon ?

Observation de différentes moisissures : pain, fruit, fromage

Mise en commun et définition d'un champignon.

B) Les conditions de développement des champignons

Objectifs

Les champignons se développent dans un milieu humide avec une température suffisante avec ou sans lumière.

Imaginer des expériences qui permettront de répondre aux questions posées en s'appuyant sur des observations

Déroulement

Hypothèses en grand groupe sur la question « Quelles sont les conditions qui permettent de développement des champignons ? »

Observation et expériences avec changement des paramètres (humidité, température, lumière) par groupe de quatre.

Mise en commun et définition des conditions de développement.

D'après ces conditions, où va-t-on trouver les champignons ?

C) Recherche des champignons sur le terrain

Objectifs

Les champignons se développent dans différents milieux (litière, bois mort, etc)

Il existe différentes sortes de champignons.

Education au respect de l'environnement

Ne pas donner de coup de pied dans « les mauvais champignons » car s'ils ne sont pas bons pour l'homme, ils ont leur place dans la nature.

Modalité

Recherche et cueillette des champignons par groupes (3 ou 4 groupes) dans les bois, autour de l'école de Jayac.

D) Classer les champignons

Objectifs

Un champignon possède plusieurs éléments (pied, chapeau, anneau, cortine, volve)

Réalisation d'un croquis légendé.

Déroulement

Classification par groupe de 4 élèves

Les intervenants passent voir les groupes et indiquent le vocabulaire et aident à la classification. Les enfants essaient de classer du plus jeune au plus vieux des *Agaricus campestris*.

Dessin légendé d'un champignon.

L'enseignant précise les éléments obligatoires à mentionner : volve, pied, chapeau, anneau. Dans chaque groupe, les élèves dessinent un champignon différent.

E) Mettre un nom sur un champignon et utiliser une clé de détermination

Objectif : comprendre comment fonctionne une clé de détermination simple et réutiliser du vocabulaire étudié auparavant.

Déroulement : les enfants choisissent un champignon et essaient de trouver à quelle famille il appartient à partir d'une clé de détermination simplifiée au tableau. Cette clé reprend le vocabulaire simple (volve, anneau, chapeau, pied, cortine, lamelles, pores).

F) Les dangers et les spécificités de certains champignons

Objectifs

Expliquer quels sont les dangers des champignons, les risques de confusion
Montrer qu'il est important de respecter la nature, que certaines espèces sont rares tant et si bien qu'il est nécessaire de les protéger.

Déroulement

Les réunir en arc de cercle autour du tableau

Leur donner des explications sur certaines espèces récoltées intéressantes

soit pour leur toxicité ou pour leur comestibilité.

soit pour leur spécificité (odeur, forme)

Leur montrer quelles sont les caractéristiques d'une amanite phalloïde ?

Leur dire qu'aucun truc ne permet de savoir si un champignon est comestible ou non

Combattre certaines idées reçues sur les champignons (bleuissement)

Leur donner des notions de respect de la nature : ne pas donner de coup de pied, cueillir avec précaution les champignons, ne pas ratisser.

G) Prolongements possibles en classe

Construction d'une clé de détermination avec les élèves

Faire une affiche de prévention sur les dangers de certains champignons

Faire une sporée en classe

Dessiner certaines espèces

Exercices sur les champignons

Recherches sur les champignons

Conclusions

La réussite de ce type d'activités dépend beaucoup de l'intérêt des enfants, du nombre de champignons et notamment de la présence d'espèces importantes à montrer en raison de leur toxicité, des risques de confusion.

Cependant, il est important d'utiliser un vocabulaire précis et nous pouvons avoir de très bonnes surprises :

- La cortine a bien été comprise par certains élèves : plusieurs ont bien su reconnaître un cortinaire à la fin de la séance

- Les mots d'enfants sont parfois bien imagés « des lamelles qui s'agrippent au pied » pour des lamelles décurrentes.

En 2006, plusieurs activités sont prévues avec des scolaires et notamment deux séances à l'école des sciences de Jayac. Cela demande du travail. Néanmoins, cela me paraît important en vue de sensibiliser les enfants à l'environnement, à la protection des champignons de continuer ce type d'expérience.

Nouveautés taxinomiques pour la France, publiées en 2005 (espèces nouvelles, remaniements et premières récoltes)

Régis Courtecuisse

Département de Botanique

Faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques

B.P. 83 ; F-59006 Lille Cedex

Introduction

comme l'an dernier, je présente l'ensemble des nouveautés publiées en 2005, pour la France métropolitaine (les nouveautés concernant les pays de l'Outre-mer français – ex DOM-TOM – ne sont pas reportées ici). Par nouveautés, j'entends **tout taxon nouvellement créé**, d'après des récoltes françaises (type français) ou signalés en France, **tout remaniement d'ordre systématique ou nomenclatural** (nouvelles combinaisons et nouveaux noms, concernant des espèces présentes sur le territoire national – même si l'information n'est pas comprise dans la publication ici analysée et dans la mesure où les données de l'inventaire national reportent cette présence en France) et **toute nouvelle récolte pour la France** (espèces déjà connues et trouvées pour la première fois chez nous). L'énumération ci-dessous sera organisée selon ces trois grandes catégories.

Ce travail de dépouillement appartient au cadre de la rédaction de l'inventaire national et en constitue donc un extrait. Cependant, les travaux de dépouillement étant encore trop copieux pour que je puisse suivre un ordre strictement logique et chronologique dans ces opérations, il est possible que quelques documents parus courant 2005 m'aient échappé ou n'aient pas encore fait l'objet d'une analyse détaillée selon cet angle. Si des omissions peuvent être repérées, à partir des listes ci-dessous, je serais très reconnaissant à toute personne qui me les signalera.

Pour les nouveautés, les taxons sont présentés sous la forme des fiches de l'inventaire national. Pour les autres catégories, la nature et l'exhaustivité de l'information reportée dépend en particulier de son intérêt pour la compréhension des remaniements proposés.

I - Nouveaux taxons

A – Basidiomycota

***Agaricus parvitigrinus* Guinberteau & Callac**, 2005, *Mycologia* 97(2), p. 419

Réf. : Callac & Guinberteau (2005) *Mycologia* 97(2), p. 417

Ill. : Callac & Guinberteau (2005) *l.c.*, p. 420 (photo), 421 (sch.) ;

Rép. : **33¹** (J. Guinberteau, 2000) ;

Écol. : *Robinia*, *Sambucus* et *Evonymus*, sur sol sableux alluvial ;

Alt. :

Pér. : 9-10 ;

Herb. : HOLOTYPE : Callac 158 (LIP) ; Callac 157, 176, 212, 277

Rem. :

***Agaricus xanthodermulus* Callac & Guinberteau**, 2005, *Mycologia* 97(2), p. 421

Réf. : Callac & Guinberteau (2005) *Mycologia* 97(2), p. 417

Ill. : Callac & Guinberteau (2005) *l.c.*, p. 420 (photo), 421 (sch.) ;

Rép. : **17** ; **33¹** ;

Écol. : *Robinia*, *Sambucus*, *Evonymus* ; *Quercus ilex* et *Pinus pinaster* ; dans l'herbe ; sur sol sableux ;

Alt. :

Pér. : 10-11 ;

Herb. : HOLOTYPE : Callac 160 (LIP) ; Callac 174, 188, 204 ;

Rem. :

***Amanita strobiliformis* var. *brunneogrisea* Neville & Poumarat**, 2005, *Bull. Fédér. ass. mycol. médit.* 27, p. 38

Réf. : Neville & Poumarat (2005) *Bull. Fédér. ass. mycol. médit.* 27, p. 37 ;

Ill. : Neville & Poumarat (2005) *l.c.*, p. 41 (sch.), 43 (photos) ;

Rép. : **13^T** (G. Rioussset, 1991) ;
Écol. : en terrain calcaire, en bois mêlés de *Quercus ilex* et *Pinus halepensis* ;
Alt. :
Pér. : 10-11 ;
Herb. : HOLOTYPE : PN 04.10.30.02a (P. Neville) ;
Rem. :

***Cantharellus lilacinopruinatus* Hermitte, Eyssartier & Poumarat, 2005, Bull.**

Fédér. ass. mycol. médit. 28, p. 28

Réf. : Hermitte *et al.* (2005) *Bull. Fédér. ass. mycol. médit.* 28, p. 27 ;

Ill. : Hermitte *et al.* (2005) *l.c.*, p. 29 (sch.), 1, 48 (photos)

Rép. : **24^T** (M. Rousseau / G. Eyssartier, 2004) ; **83** (J.-C. Hermitte / G. Eyssartier, 2004) ;

Écol. : sol calcaire à plages sablonneuses, sous *Quercus pubescens*, *Viburnum tinus*, *Erica arborea*,
Romsarinus officinalis ; sol calcaire sec, sous *Quercus pubescens*, probablement mêlés de *Quercus ilex* ;

Alt. : 100 ;

Pér. : 10 ;

Herb. : HOLOTYPE : GE 04-068 (PC) ; GE 04-154 (PC) ;

Rem. :

***Cortinarius antiquus* P. Moëgne-Loccoz, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, Atlas des cortinaires 15, fiche 728 [ad int.]**

= ? *Cortinarius cyanites* ss. J. C. Schaeffer

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 728

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 988, fiche 728 (sch.), pl. 528 (icon. P. Moëgne-Loccoz)

Rép. : **73** (P. Moëgne-Loccoz, 1987)

Écol. : pessière calcicole ;

Alt. : 800

Pér. : 10

Herb. : PML 692

Rem. :

***Cortinarius argyrocognitus* Bidaud, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, Atlas des cortinaires 15, fiche 767 [ad int.]**

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 767

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1018 (sch.), pl. 576 (icon. P. Moëgne-Loccoz)

Rép. : **26** (A. Faurite-Gendron, 1994)

Écol. : hêtraie-sapinière à buis, en terrain calcaire ;

Alt. : 1000 ;

Pér. : 10

Herb. : PML 5448 ;

Rem. :

***Cortinarius borealis* Bidaud, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, Atlas des cortinaires 15, p. 1031**

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 762 ;

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1016 (sch.), pl. 567 (icon. X. Carteret)

Rép. : **38^T** (C. Guyot / A. Bidaud, 1993)

Écol. : feuillus sur calcaire (chênes pubescents et charmes) ;

Alt. : 350 ;

Pér. : 9

Herb. : HOLOTYPE : PML 5412 (PC) ;

Rem. :

***Cortinarius cotoneus* var. *mellinoides* Bidaud, P. Moëgne-Loccoz & Reumaux, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, Atlas des cortinaires 15, p. 1031**

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 763bis ;

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1016 (sch.), pl. 569 (icon. P. Moëgne-Loccoz), 570 (icon. X. Carteret) ;

Rép. : **04** (R. Fouilloy, 1977) ; **74** (R. Baubet / A. Bidaud, 1986) ; **78^T** (G. Redeuilh / P. Reumaux, 1994) ;

Écol. : feuillus ; feuillus (surtout chênes) en terrain calcaire ; chênes pubescents calcicoles ;

Alt. :

Pér. : 9-11

Herb. : HOLOTYPE : PML 5260 (PC) ; PML 307, 5277 ;

Rem. :

***Cortinarius depexus* var. *luminosus* Carteret**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1031

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 754

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1014 (sch.), pl. 557 (icon. X. Carteret)

Rép. : 78^T (X. Carteret, 1998)

Écol. : feuillus ; chênes ;

Alt. :

Pér. : 10

Herb. : HOLOTYPE : XC 98101804bis (PC) ; XC 99101303bis ;

Rem. :

***Cortinarius flavopunctatus* Bidaud**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, fiche 729bis [*ad int.*]

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 729 bis ;

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 991 (sch.), pl. 530 (icon. P. Moëgne-Loccoz)

Rép. : 01 (C. Blanc / A. Bidaud, 1993)

Écol. : feuillus acidiphiles (surtout chênes et charmes) ;

Alt. : 300 ;

Pér. : 7

Herb. : PML 5311 ;

Rem. :

***Cortinarius hirtipes* P. Moëgne-Loccoz & Reumaux**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1031

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 748

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1007 (sch.), pl. 550 (icon. P. Moëgne-Loccoz)

Rép. : expo d'Annecy 1 (?), 1986)

Écol. : ? ;

Alt. : ?

Pér. : 9

Herb. : HOLOTYPE : PML 362 ;

Rem. :

***Cortinarius junquilleovestitus* Bidaud**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, fiche 765 [*ad int.*]

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 765 ;

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1017 (sch.), pl. 572 (icon. X. Carteret)

Rép. : 39 (T. Trémont / A. Bidaud, 1999)

Écol. : épicéas et sapins acidiphiles ;

Alt. : 900 ;

Pér. : 9

Herb. : PML 5426 ;

Rem. :

***Cortinarius perannulatus* Bidaud**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1031

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 758 ;

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. (sch.), pl. 561, 563 (icon. X. Carteret)

Rép. : 01 (A. Bidaud, 1997) ; 38^T (J. Cavet / A. Bidaud, 1994)

Écol. : hêtraie-sapinière décalcifiée ; très jeunes sapins et châtaigniers en terrain acide ;

Alt. : 550 ; 1250 ;

Pér. : 8 ; 11

Herb. : HOLOTYPE : PML 5429 (PC) ; PML 5455

Rem. :

***Cortinarius pholideoides* Bidaud & Reumaux**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1032 [Type : Suède]

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 737 ;

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 998 (sch.), pl. 540 (icon. X. Carteret)

Rép. : 08 (P. Reumaux, 1987)

Écol. : bouleaux verruqueux acidiphiles ;

Alt. :

Pér. : 10

Herb. : PML 5258

Rem. :

***Cortinarius pseudocyanites* var. *paucus* Reumaux**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1032

= ? *Cortinarius cyanites* ss. Bertaux, 1967

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 732 ;

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 991 (sch.), pl. 534 (icon.)

Rép. : **77** (C. Bergeron, 1948) ; **94** (A. & R. Bardet / P. Reumaux, 1998)

Écol. : feuillus ;

Alt. :

Pér. : 9-10

Herb. : HOLOTYPE : PML 5261 (PC) ; C. Bergeron 5292 (herb. PML) ;

Rem. :

***Cortinarius pseudodecoloratus* Bidaud**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, fiche 752 [*ad int.*]

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 752

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1007 (sch.), pl. 555 (icon. X. Carteret)

Rép. : **11** (J.-L. Savignoni / A. Bidaud, 1997)

Écol. : sous bouleaux, saules, aulnes et épicéas ;

Alt. : 600 ;

Pér. : 10

Herb. : PML 5444 ;

Rem. :

***Cortinarius pseudosimulatorius* P. Moëgne-Loccoz**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, fiche 735 [*ad int.*]

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 735 ;

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 992 (sch.), pl. 538 (icon. P. Moëgne-Loccoz)

Rép. : **73** (P. Moëgne-Loccoz, 1988)

Écol. : pessière calcicole ;

Alt. : 800 ;

Pér. : 10

Herb. : PML 982 ;

Rem. :

***Cortinarius subarenatus* Reumaux**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, fiche 739 [*ad int.*]

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 739 ;

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 998 (sch.), pl. 541 (icon. X. Carteret)

Rép. : **08** (P. Reumaux, 1985)

Écol. : bouleaux ;

Alt. :

Pér. : 9

Herb. : PML 5282

Rem. :

***Cortinarius subcotoneus* Bidaud**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1032

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 764 ;

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1016 (sch.), pl. 570 (icon. P. Moëgne-Loccoz + X. Carteret)

Rép. : **26** (A. Bidaud, 1990) ; **84** (A. Bidaud, 1992) ;

Écol. : chênes pubescents en terrain calcaire ; chênes verts ;

Alt. : 200 ; 350 ;

Pér. : 10-11

Herb. : HOLOTYPE : PML 2143 (PC) ; PML 5411 ;

Rem. :

***Cortinarius subcyanites* Bidaud**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1032

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 732

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 992 (sch.), pl. 534 (icon. P/ Moëgne-Loccoz)

Rép. : **01**^T (A. Bidaud, 1999)
Écol. : jeune plantation d'épicéas en terrain calcaire ;
Alt. : **1000** ;
Pér. : **9**
Herb. : HOLOTYPE : PML 5304 (PC) ;
Rem. :

***Cortinarius subhirsutus* Bidaud**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, fiche 739 [*ad int.*]

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 739 ;
Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 998 (sch.), pl. 542 (icon. X. Carteret)
Rép. : **04** (P. Colombon, 2000)
Écol. : sapinière calcicole ;
Alt. : **1400** ;
Pér. : **10**
Herb. : PML 5425 ;

Rem. :

***Cortinarius sublanatoides* P. Moëgne-Loccoz & Reumaux**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, fiche 755 [*ad int.*]

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 755 ;
Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1014 (sch.), pl. 559 (icon. P. Moëgne-Loccoz)
Rép. : **04** (R. Fouilloy, 1973)
Écol. : Quercus pubescens ;
Alt. : **600** ;
Pér. : **11**
Herb. : PML 5278

Rem. :

***Cortinarius submelanotus* Bidaud**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1032

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 756bis ;
Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1014 (sch.), pl. 560-561 (icon. X. Carteret)
Rép. : **42** (P. Chapon / A. Bidaud, 1997 ; A. Bidaud, 2002) ; **69**^T (B. Rainon / A. Bidaud, 2000) ; **73** (A. Bidaud, 2001, 2003) ;
Écol. : sapins en terrain acide ; feuillus ; hêtraie-sapinière calcicole ; chênes pubescens en terrain basaltique ; sapins blancs en terrain calcaire ;
Alt. : **300** ; **500** ; **950-1000** ; **1100** ;
Pér. : **10-11**
Herb. : HOLOTYPE : PML 5454 (PC) ; PML 5462 ; AM 01-10-123, 02-10-163, 03-10-23 ;

Rem. :

***Cortinarius subpenicillatus* Carteret & Reumaux**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1033

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 736 ;
Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 998 (sch.), pl. 540 (icon. X. Carteret)
Rép. : **08**^T (P. Reumaux, 2002)
Écol. : cespiteux, sous feuillus (chênes, hêtres et bouleaux) ;
Alt. :
Pér. : **10**
Herb. : HOLOTYPE : XC 2005-18 (PC) ;

Rem. :

***Cortinarius tirolianus* P. Moëgne-Loccoz & Reumaux**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1033

= *Cortinarius cyanites* var. *brevisporus* Moser ex Quadraccia, 1985, *Doc. Mycol.* 56, p. 28
Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 531 ;
Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 991 (sch.), pl. 530 (icon. P. Moëgne-Loccoz)
Rép. : **39**^T (A. Dégrange / A. Bidaud, 2001)
Écol. : épicéas ; feuillus mêlés d'épicéas ;
Alt. :
Pér. : **9**
Herb. : HOLOTYPE : PML 4341 (PC) ;

Rem. :

***Cortinarius tophaceus f. subfibrosus* Britzelmayr**, 1892, *Bot. Centralbl.* 51, p. 9

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 749

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1007 (sch.), pl. 551 (icon. P. Moëgne-Loccoz)

Rép. : 58 (R. Fouilloy, 1974)

Écol. : feuillus ;

Alt. :

Pér. : 10

Herb. : PML 5279

Rem. :

***Cortinarius venetus var. viridis* Bidaud**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1033

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 761 ;

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1016 (sch.), pl. 566 (icon. P. Moëgne-Loccoz)

Rép. : 74 (P. Moëgne-Loccoz, 1985, 1993)

Écol. : pessière calcicole ;

Alt. : 750 ;

Pér. : 9-10

Herb. : HOLOTYPE : PML 245 (PC) ; PML 3572 ;

Rem. :

***Cortinarius xantholamellatus* Bidaud**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1033

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 764 ;

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1017 (sch.), pl. 571 (icon. X. Carteret)

Rép. : 26 (C. Guyot /A. Bidaud, 1990)

Écol. : chênes pubescents calcicoles ;

Alt. : 550 ;

Pér. : 11

Herb. : HOLOTYPE : PML 5410 (PC) ;

Rem. :

***Cortinarius zonatus* Reumaux**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1033

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 759 ;

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1015 (sch.), pl. 563 (icon. X. Carteret)

Rép. : 08 (P. Reumaux, 2004)

Écol. : chênes en terrain argilo-calcaire ;

Alt. :

Pér. : 10

Herb. : HOLOTYPE : XC 2005-20 (PC) ;

Rem. :

***Descolea tenuipes* [var. *rheophylla*] f. *oblongispora* Neville & Poumarat**, in Neville, Poumarat & Ivaldi, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120 (1-4), p. 68

Réf. : Neville *et al.*, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120(1-4), p. 68

Ill. : Neville *et al.* (2005) *l.c.*, p. 58 (photo), 59 (sch.)

Rép. : 83 (S. Poumarat, 1993...)

Écol. : *Eucalyptus* ;

Alt. :

Pér. : 2-3 ; 11-12

Herb. : HOLOTYPE : 01.01.206 (S. Poumarat) ;

Rem. :

***Entoloma citerinii* Réaudin & Eyssartier**, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120 (1-4), p. 357

Réf. : Réaudin & Eyssartier, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120(1-4), p. 357

Ill. : Réaudin & Eyssartier (2005) *l.c.*, p. 357 (photo D. Réaudin), 359 (sch.)

Rép. : 22 (D. Réaudin, 2001...)

Écol. : ;

Alt. : 0-50 ;

Pér. : 11-12

Herb. : HOLOTYPE : DR 2003.29 (PC) ;

Rem. :

***Galerina mairei* Bouteville & P.-A. Moreau**, 2005, *Bull. mycol. bot. Dauphiné-Savoie* 177, p. 20

= *Galerina sphagnorum* ss. R. Maire, in Kühner, 1935 = *Galerina tibüycystis* ss. Kühner, 1035, p.p.; ss. Kühner, 1969.

Réf. : Bouteville & Moreau (2005) *l.c.*

Ill. : Bouteville & Moreau (2005) *l.c.*, p. 22 (sch.), 23-24 (photos P.-A. Moreau + MEB) ;

Rép. : **20** (F. Richard / P.-A. Moreau, 2004) ; **38** (P.-A. Moreau, 2000) ; **43** (J. Bouteville) ; **63** (J. Bouteville ; G. Corriol) ; **64** (J. Bouteville) ; **73** (P.-A. Moreau, 2001) ;

Écol. : tourbières à sphaignes (*Sphagnum capillifolium*, *S. angustifolium*, *S. centrale*, *S. magellanicum*) ;

Alt. : **600** ; **1450** ; **1600-1650** ;

Pér. : **7** ; **9-10** ;

Herb. : HOLOTYPE : PAM 01090207 (LIP) ; PAM 04101201, 00090403, 00090501, 00073003, 00091905 (LIP) ; JB 03599, 00593, 03199, 03920, 00602, 014084, 03585 (J. Bouteville)

Rem. :

***Hygrocybe obscura* Bidaud & Armada**, 2005, *Bull. bot. mycol. Dauphiné-Savoie* 179, p. 24 [*ad int.*]

Réf. : Bidaud & Armada (2005) *l.c.*

Ill. : Bidaud & Armada (2005) *l.c.*, p. 27 (photo A. Bidaud)

Rép. : **26** (A. Bidaud & F. Armada, 2004)

Écol. : sous *Pinus nigra* et *Picea abies* calcicoles ;

Alt. : **1050** ;

Pér. : **11** ;

Herb. : AB 04-11-498 ;

Rem. :

***Inocybe copriniformis* Reumaux**, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120 (1-4), p. 111

Réf. : Reumaux, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120(1-4), p. 111

Ill. : Reumaux (2005) *l.c.*, pl. III et IV (icon. X. Carteret), 112 (sch.)

Rép. : **60** (Bruneau, 1982...)

Écol. : feuillus humides ;

Alt. :

Pér. : **10**

Herb. : HOLOTYPE : 82101001 (X. Carteret) (Isotype PC) ;

Rem. :

***Lepiota solaris* Chalange**, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120 (1-4), p. 378

Réf. : Chalange, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120(1-4), p. 377

Ill. : Chalange (2005) *l.c.*, p. 379 (photos), 381 (sch.)

Rép. : **91** (R. Chalange, 2001...)

Écol. : *Robinia pseudoacacia*, *Acer*, *Corylus* sur sol sablonneux ;

Alt. :

Pér. : **9**

Herb. : HOLOTYPE : RChalange 01092101 (PC) ;

Rem. :

***Polyporus hygrocybe* Piéri & Rivoire**, 2005, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 12(1), p. 10

Réf. : Piéri & Rivoire, 2005, *l.c.*, p. 10

Ill. : Piéri & Rivoire, 2005, *l.c.*, p. 11 (photos M. Piéri), 13 (sch.)

Rép. : **74**

Écol. : *Salix elaeagnos* ;

Alt. : **1000** ;

Pér. : **8** ;

Herb. : HOLOTYPE : BR1995 (PC) ;

Rem. :

***Postia mediterraneocaesia* Piéri & Rivoire**, 2005, *Bull. Fédér. ass. mycol. médit.* 28, p. 34

Réf. : Piéri & Rivoire (2005) *Bull. Fédér. ass. mycol. médit.* 28, p. 33 ;

Ill. : Hermitte *et al.* (2005) *l.c.*, p. 37 (sch.) ;

Rép. : **06** (B. Rivoire, 1996, 2000 ; M. Piéri, 2002) ; **13¹** (B. Rivoire, 1999, 2000) ; **66** (M. Piéri, 2003) ; **69** (B. Rivoire, 1990, 1995) ; **83** (B. Rivoire, 2000, 2004) ; **84** (M. Piéri, 1987 ; B. Rivoire, 2000 ; M. Piéri, 2002, 2004)

Écol. : *Pinus halepensis*, *P. nigra*, *P. silvestris*, *Cedrus atlantica*, *Juniperus oxycedrus*, *J. communis*, *Quercus ilex*, *Q. pubescens*, *Populus nigra*, *Erica arborea*, *Buxus sempervirens*, *Fagus silvatica* ;

Alt. :

Pér. : **9-11** ;

Herb. : HOLOTYPE : BR 1946 (PC) ; BR 495, 1143, 1777, 1834, 1898, 1901, 2597, 2601, 2602 ; MP 08181100, 01031102, 08131104, 01290902, 02131003, 01040987, 06251003, 05031102 ;

Rem. :

***Russula ayelii* Bidaud & Carteret**, 2005, *Bull. Soc. linn. Lyon* (numéro spécial A. Ayel), p. 97
[*ad int.*]

Réf. : Bidaud & Carteret (2005) *Bull. Soc. linn. Lyon* 74 (numéro spécial A. Ayel), p. 97

Ill. : BK1, n°78 – s.n. *P. deerata* (photo, sch.) ; Ayel (2005) *l.c.*, p. 95 (icon. X. Carteret), 99 (sch.)

Rép. : **74** (A. Bidaud, 2004)

Écol. : bordure d'étang en terrain argilo-calcaire, sous chêne pédonculé ;

Alt. : **500** ;

Pér. : **9** ;

Herb. : AB 04-09-123 (A. Bidaud) ;

Rem. :

***Russula heterophylla* var. *chloridicolor* Carteret & Reumaux**, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120 (1-4), p. 203

= *Russula heterophylla* var. *chlora* ss. Romagnesi

Réf. : Carteret & Reumaux, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120(1-4), p. 203

Ill. : Carteret & Reumaux, 2005, *l.c.*, pl. II (icon. X. Carteret), p. 204, 205 (sch.)

Rép. : **08**

Écol. :

Alt. :

Pér. : **8**

Herb. : HOLOTYPE : H. Romagnesi 55-107 (PC) ;

Rem. :

***Russula heterophylla* f. *pseudochroleuca* Romagnesi ex Carteret & Reumaux**, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120 (1-4), p. 201

= *Russula heterophylla* f. *pseudochroleuca* Romagnesi, 1962, *Bull. Soc. linn. Lyon* 31, p. 175 [*inval.*]

Réf. : Carteret & Reumaux, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120(1-4), p. 201

Ill. : Carteret & Reumaux, 2005, *l.c.*, pl. I (icon. X. Carteret), p. 202 (sch.)

Rép. : **08**

Écol. :

Alt. :

Pér. : **8**

Herb. : HOLOTYPE : H. Romagnesi 55-107 (PC) ;

Rem. :

***Russula poikilochroma* f. *citrinolilacina* (Reumaux) Farcy**, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120 (1-4), p. 173

BASIONYME : *Russula citrinolilacina* Reumaux, 1996, *Russules rares ou méconnues*, p. 282

Réf. : Farcy, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120(1-4), p. 173

Ill. : Farcy (2005) *l.c.*, p. 175 (photo)

Rép. :

Écol. :

Alt. :

Pér. :

Herb. :

Rem. :

***Russula poikilochroma* f. *pseudoatropurpurea* Farcy**, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120 (1-4), p. 173

Réf. : Farcy, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120(1-4), p. 173

Ill. :
Rép. : **72** (F. Farcy, 2003...)
Écol. :
Alt. :
Pér. : **10**
Herb. : HOLOTYPE : FF-03-10-6 (F. Farcy) ;
Rem. :

Russula viridicans Carteret & Reumaux, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120 (1-4), p. 209

= *Russula heterophylla* f. *viridis* J. E. Lange, 1926, *Dansk Bot. Ark.* 4(12), p. 38 [non *Russula viridis* Velenovsky, 1920, *Česk. Mykol.*, 1, p. 128]

Réf. : Carteret & Reumaux, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120(1-4), p. 209

Ill. : Carteret & Reumaux, 2005, *l.c.*, pl. III (icon. X. Carteret), p. 211 (sch.)

Rép. : **08**

Écol. : feuillus mêlés

Alt. :

Pér. : **11**

Herb. :

Rem. :

B – Ascomycota

Cistella grumosa H.-O. Baral, Senn-Irlet & Aeberhardt, 2005, *Mycotaxon* 91, p. 406
[Type : Suisse]

Réf. : Baral *et al.* (2005) *l.c.*

Ill. : Baral *et al.* (2005) *l.c.*, p. 407, 409 (sch.) ;

Rép. : **34** (G. Garcia, 2003) ;

Écol. : *Castanea sativa* (feuilles)

Alt. : **500**

Pér. : **11** ;

Herb. : HB 7437 (H.-O. Baral) ; GG 03111408 (G. Garcia) ;

Rem. :

Polycephalomyces ditmarii van Vooren & Audibert, 2005, *Bull. Soc. linn. Lyon* 74(7), p. 231

Réf. : van Vooren & Audibert (2005) *l.c.*

Ill. : van Vooren & Audibert (2005) *l.c.*, p. 233 (photos), 236 (sch.) ;

Rép. : **38** (J. Cavet, 2001) ; **39** (Quélet, 1876) ; **42** (A. Ayel, 1981) ; **43** (A. Roy, 2001) ; **54** (P. Laurent, 1998) ;

Écol. : *Paravespula vulgaris* III

Alt. :

Pér. : **8-10** ;

Herb. : PL 98091032 (P. Laurent) ;

Rem. : anamorphe probable de *Cordyceps ditmarii* Quélet

C – Divers

Lamproderma ovoideoechinulatum M. Meyer & M. Poulain, 2005, *Bull. mycol. bot. Dauphiné-Savoie* 176, p. 17

Réf. : Meyer & Poulain (2005) *l.c.*

Ill. : Meyer & Poulain (2005) *l.c.*, p. 22-33 (photos M. Poulain), 28-30 (sch.) ;

Rép. : **01** ; **25** (G. Moyne, 1998) ; **38** ; **63** ; **73** ; **74** ;

Écol. : *Rubus idaeus* vivant ;

Alt. : **1150** ;

Pér. : **5** ;

Herb. : MM 25125 (BR) ;

Rem. :

Lamproderma ovoideoechinulatum var. microsporum M. Meyer & M. Poulain, 2005, *Bull. mycol. bot. Dauphiné-Savoie* 176, p. 17

Réf. : Meyer & Poulain (2005) *l.c.*

Ill. : Meyer & Poulain (2005) *l.c.*, p. 23 (photo M. Poulain) ;
Rép. : **38** ; **73**¹ (M. Meyer, 1990) ;
Écol. : tige sèche de fougère ;
Alt. : **1400** ;
Pér. : **5** ;
Herb. : MM 6362 (BR) ;
Rem. :

II - Validations, recombinaisons, nouveaux noms, mises au point diverses

Agaricus subrufescens Peck, 1893, *Ann. Rept N.Y. St. Mus.* 46, p. 105

= *Agaricus rufotegulis* Nauta, 1999, *Persoonia* 17, p. 230

= *Agaricus brasiliensis* Wasser, Didukh, de Amazonas & Stamets, 2002, *Intern. J. Medic. Mushrooms* 4, p. 274

= *Agaricus blazei* ss. Heinemann, 1993

voir Kerrigan (2005) *Mycologia* 97(1), p. 12-24

Alnicola inculta (Peck) Singer, 1955, *Sydowia* 9, p. 406

= *Alnicola celluloderma* (P. D. Orton) Svrček, 1966, *Česk. Mykol.* 20, p. 41

Alnicola salabertii M. Bon & Bouteville ex P.-A. Moreau & G. Garcia, 2005 ('2004'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120 (1-4), p. 275

= *Alnicola leucocnemis* f. *salabertii* M. Bon & Bouteville, 2000, *Bull. Fédér. ass. mycol. médit.* 18, p. 38 [*ad int.*]

Alnicola zonata (E. Ludwig & Reil) P.-A. Moreau, 2005, *Fungal Diversity* 20, p. 150

BASIONYME : *Naucoria zonata* E. Ludwig & Reil, in Ludwig, 2001, *Pilzkompendium* 1, p. 422

ANNULOHYPOXYLON Y.-M. Ju, J.D. Rogers & H.-M. Hsieh, 2005, *Mycologia* 97(4), p. 857

Annulohypoxylon cohaerens (Pers. : Fr.) Y.-M. Ju, J.D. Rogers & H.-M. Hsieh, 2005, *Mycologia* 97(4), p. 857

BASIONYME : *Sphaeria cohaerens* Pers., 1797, *Tent. Disp. Meth. fung.*, p. 2 : Fr., 1823, *Syst. Mycol.* 2, p. 333 ≡

Hypoxylon cohaerens (Pers. : Fr.) Fr., 1849, *Summ. Veg. Scand.* 2, p. 384

Annulohypoxylon minutellum (Sydow & P. Sydow) Y.-M. Ju, J.D. Rogers & H.-M. Hsieh, 2005, *Mycologia* 97(4), p. 859

BASIONYME : *Hypoxylon minutellum* Sydow & P. Sydow, 1910, *Ann. Mycol.* 8, p. 37

= *Hypoxylon cohaerens* var. *microsporum* Rogers & Candoussau, 1980, *Mycologia* 72(4), p. 826

Annulohypoxylon multifforme (Fr. : Fr.) Y.-M. Ju, J.D. Rogers & H.-M. Hsieh, 2005, *Mycologia* 97(4), p. 859

BASIONYME : *Sphaeria multifforme* Fr. : Fr. ≡ *Hypoxylon multifforme* (Fr. : Fr.) Fr., 1849, *Summ. Veg. Scand.* 2, p. 384

Annulohypoxylon stygium (Léveillé) Y.-M. Ju, J.D. Rogers & H.-M. Hsieh, 2005, *Mycologia* 97(4), p. 859

var. annulatum (Rehm) Y.-M. Ju, J.D. Rogers & H.-M. Hsieh, 2005, *Mycologia* 97(4), p. 859

BASIONYME : *Nummularia annulata* var. *annulata* (Rehm, 1913, *Ann. Mycol.* 11, p. 399 ≡ *Hypoxylon stygium* var. *annulatum* (Rehm) Y.-M. Ju & J.D. Rogers, 1996, *Mycol. Mem.* 20, p. 226

Botryodontia millavensis (Bourdot & Galzin) Duhem & H. Michel, in Duhem, H. Michel & G. Trichies, 2005, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 121(1), p. 43

BASIONYME : *Poria mucida* ssp. *millavensis* Bourdot & Galzin, 1925, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 40, p. 238 ≡ *Poria millavensis* (Bourdot & Galzin) Overholts, 1939 ≡ *Xylodon millavensis* (Bourdot & Galzin) Bondarzew, 1953, *Polypores of the European part of the U.S.S.R. and the Caucasus*, p. 131

= *Chaetoporus philadelphi* Parmasto, 1959, *Not. Syst. Sect. Crypt. Inst. Bot. Acad. Sci. USSR* 12, p. 237 ≡ *Xylodon philadelphi* (Parmasto) Parmasto, 1961, *Izv. Acad. Sci. Estonian S.S.R., Biol. Ser.* 2, p. 121 ≡ *Rigidoporus philadelphi* (Parmasto) Pouzar, 1966, *Folia geobot. phytotax. bohém.* 1, p. 368 ≡ *Oxyporus philadelphi* (Parmasto) Domański, 1972, *Fungi, Polyporaceae* 1, *Mucronoporaceae* 1, p. 72 (ou Ryvarden, 1972, *Persoonia* 7(1), p. 20)

Réf. : David & Lecot (1990) SMF 106(2), p. 72 ; Piéri & Rivoire (1996) SMF 112(3), p. 180 ; Duhem *et al.* (2005) *Bull. Soc. mycol. Fr.* 121(1), p. 29 ;

Ill. : Piéri & Rivoire (1996) SMF 112(3), p. 181 ; Duhem *et al.* (2005) *l.c.*, p. 32-33 (photos B. Buyck, H. Michel), 34-35, 37, 39, 44 (sch.) ;

Rép. : **12** (A. Galzin, 1909, 1911, 1914, 1918, 1921 ; G. Trichies, 2004) ; Corse (année ?) **20** ; **83** (H. Michel, 2004) ;

Écol. : *Malus* ; *Juniperus*, *Rosa*, *Lavandula* ; *Juniperus communis* ;

Alt. :

Pér. :

Herb. : LECTOTYPE : Bourdot 29508 (= Galzin 15493) (PC) ; Bourdot 6543, 9223, 24129, 29502, 29508, 32943 ; HM 2002-09-10, 2004-10-27 (H. Michel) ; GT 04199 (G. Trichies)

Rem. :

***Calycellina rubescens* (Mouton) van Vooren**, 2005, *Bull. Soc. linn. Lyon* 74 (numéro spécial Ayel), p. 7

voir ci-dessous dans les nouveautés nationales.

***Calycina turgidella* (P. Karsten) van Vooren**, 2005, *Bull. Soc. linn. Lyon* 74 (numéro spécial A. Ayel), p. 8

voir ci-dessous dans les nouveautés nationales.

***Cortinarius aquosus* Bidaud & Fillion**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1031

nom. nov. basé sur *Cortinarius helodes* Bidaud & Fillion, 2003, *Atlas des cortinaires* 13, p. 789 [*illeg.* ; non Moser, Matheny & Gabriele, 2001]

***Cortinarius fragilistipitatus* Reumaux**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1031

nom. nov. basé sur *Cortinarius fragilipes* Reumaux, 1992, *Atlas des cortinaires* 4, p. 105 [*illeg.* ; non Cleland, 1933]

aussi publié in Bidaud, 2005, *Bull. bot. mycol. Dauphiné-Savoie* 179, p. 41 (**vérifier la priorité**)

***Cortinarius leptopus* Reumaux**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1031

nom. nov. basé sur *Cortinarius leproleptopus* *ss. orig.*

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 768 ;

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1018 (sch.), pl. 576 (icon. X. Carteret)

Rép. : **04** (R. Fouilloy, 1976) ;

Écol. : chênes pubescents en terrain calcaire ;

Alt. : **700** ;

Pér. : **10**

Herb. : PML 5276 ;

Rem. : remaniement apparemment douteux sur le plan nomenclatural...

***Cortinarius limonius* f. *hydrolimonius* R. Henry ex Bidaud**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1031 [Type : Suède]

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 746

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. (sch.), pl. 549 (icon. X. Carteret)

Rép. : **61** ;

Écol. : ;

Alt. :

Pér. : **9**

Herb. :

Rem. :

***Cortinarius lintrisporus* Reumaux**

remplace *C. subfusisporus* Reumaux et *C. subfusispermus* Reumaux

***Cortinarius melleifolius* var. *basiluteus* (Chevassut & R. Henry) Bidaud & Reumaux**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1031

BASIONYME : *Cortinarius leproleptopus* var. *basiluteus* Chevassut & R. Henry, 1994, *Doc. Mycol.* 94, p. 57

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 769

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1018 (sch.), pl. 578 (icon. X. Carteret)

Rép. : **04** (J.-L. Cheype, 2000) ; **07** (A. Bidaud, 2003)

Écol. : chênes verts et chênes pubescents en terrain calcaire ; chênes verts calcicoles ;

Alt. : **400** ;

Pér. : **10-11**

Herb. : AB 03-11-81 ; J.-L. Cheype 00 10 29-8 ;

Rem. :

***Cortinarius orellanus* var. *rutilans* (Quélet) M. Moëgne-Loccoz & Reumaux**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1031

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 740

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1006 (sch.), pl. 542 (icon. P. Moëgne-Loccoz)

- Rép.** : **74** (P. Moëgne-Loccoz, 1982) ; **78** (G. Redeuilh / P. Reumaux, 1986)
Écol. : feuillus mêlés ; chênes dans les sables alluvionnaires de la Seine ;
Alt. :
Pér. : **9-10**
Herb. : PML 184, 393, 662 ;
Rem. :
- Cortinarius pseudocyanites* R. Henry ex Bidaud & Reumaux**, in Bidaud, P. Moëgne-Loccoz, Carteret, Reumaux & Eyssartier, 2005, *Atlas des cortinaires* 15, p. 1032
- Cortinarius subcrassoides* P. Moëgne-Loccoz & Reumaux**
remplace *Cortinarius crassoides*
- Galerina albotomentosa* (D. A. Reid) Horak & P.-A. Moreau**, in P.-A. Moreau, 2005, *Fungal Diversity* 20, p. 130
BASIONYME : *Naucoria albotomentosa* D. A. Reid, 1984, *Trans. Brit. Mycol. Soc.* 82(2), p. 195
- Galerina clavuligera* (Romagnesi) P.-A. Moreau**, 2005, *Fungal Diversity* 20, p. 133
BASIONYME : *Alnicola clavuligera* Romagnesi, 1942, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 58(2), p. 148
= *Naucoria salicetorum* D. A. Reid, 1984, *Trans. Brit. Mycol. Soc.* 82(2), p. 202
- Galerina hybrida* Kühner**, 1969, *Trav. lab. « La Jaysinia », Samoëns* 3, p. 74
= *Galerina sphagnorum* ss. Konrad & Maublanc, 1928-1932 = *Galerina tibiicystis* ss. Kühner, 1935
voir Bouteville & Moreau, 2005, *Bull. bot. mycol. Dauphiné-Savoie* 177, p. 15.
- Hebeloma hetieri* Boudier**, 1917, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 33, p. 8
Ce nom devrait remplacer, d'après Vesterholt, *Hebeloma tomentosum* (Moser) Gröger & Zschieschang.
- Hebeloma laterinum* (Batsch) Vesterholt**, 2005, *Fungi of Northern Europe* 3, p. 106
BASIONYME : *Agaricus laterinus* Batsch, 1789, *Elench. fung., cont.* 2, p. 29
Ce nom remplace, d'après Vesterholt, *Hebeloma senescens* (Batsch) Saccardo, qui avait lui-même supplanté le classique *Hebeloma edurum* Métrod ex M. Bon.
- Hyalorbilia juliae* (Velenovsky) Baral, Priou & G. Marson**, in Priou, 2005, *Bull. Soc. linn. Lyon* 74 (numéro spécial A. Ayel), p. 55
BASIONYME : *Orbilia juliae* Velenovsky, 1934, *Monogr. Discom. Bohem.*, p. 95
- Leccinum albostipitatum* den Bakker & Noordeloos**, 2005, *Persoonia* 18(4), p. 536
nom. nov. basé sur *Leccinum aurantiacum* ss. auct.
Rem. : ces auteurs retiennent le nom *L. aurantiacum* pour le taxon communément appelé *L. quercinum* et se trouvent dans l'obligation de renommer l'espèce des peupliers... Le lieu n'étant pas bien choisi pour des commentaires sur cette position, je m'abstiendrai...
- Leptocorticium sasae* (Boidin, Candoussau & G. Gilles) Nakasone**, *Mycol. Progress* 4(3), p. 253
BASIONYME : *Dendrothele sasae* Boidin, Candoussau & G. Gilles, 1986, *Trans. Mycol. Soc. Japan* 27, p. 466
- Mycetinis scorodonius* (Fr. : Fr.) A.W. Wilson & Desjardin**, 2005, *Mycologia* 97(3), p. 678
BASIONYME : *Agaricus scorodonius* Fr. : Fr., 1821, *Syst. Mycol.* 1, p. 130
- Mniaecia gloeocapsae* (Boudier) van Vooren**, 2005, *Bull. Soc. linn. Lyon* 74 (numéro spécial A. Ayel), p. 19
BASIONYME : *Epiglia gloeocapsae* Boudier, 1885, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 1, p. 113
- NEODASYSCYPHA Spooner ex Suková & Spooner**, in Suková, 2005, *Czech Mycol.* 57(1-2), p. 163
= *Neodasyscypha* Spooner, 1987, *Bibl. Mycol.* 116, p. 589 [inval.]
- Neodasyscypha cerina* (Pers. : Fr.) Spooner ex Spooner**, in Suková & Spooner, 2005, *Czech Mycol.* 57(1-2), p. 168
BASIONYME : *Peziza cerina* Pers., 1796, *Obs. Mycol.*, p. 43
- Otidea boudieri* Mornand & Courtecuisse**, 2005, *Bull. Soc. linn. Lyon* 74 (numéro spécial A. Ayel), p. 71 [ad int.]
nom. nov. basé sur *Otidea felina* ss. Boudier
- Phellinus cavicola* Kotlaba & Pouzar**, 1995, *Czech Mycol.* 48(2), p. 155 [Type : Tchecoslovaquie]
= *Phellinus allardii* (Bresadola) Ahmad ss. David *et al.*
- Pholiotina dasypus* (Romagnesi) P.-A. Moreau**, 2005, *Fungal Diversity* 20, p. 135
BASIONYME : *Naucoria dasypus* Romagnesi, 1937, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 53, p. 121
= *Pholiotina subnuda* (Kühner ex Kühner & Watling) M. Bon, 1991, *Doc. Mycol.* 83, p. 39

***Psathyrella marcescibilis* var. *virginea* (J. E. Lange) ex Sureau, Tassi &**

Coué, 2005, *Documents Mycologiques* 132, p. 10

= *Psathyrella lactea* f. *virginea* J. E. Lange, 1936, *Dansk Bot. Ark.* 9(1), p. 7 [*inval.*]

RESUPINATUS Nees ex S. F. Gray, 1821, *Nat. Arr. Brit. Pl.* 1, p. 617

= *Agaricus* [familia] *Resupinatus* Nees, 1816, *Syst. Pilze*, p. 197 [*inval.*]

= *Stigmatolemma* Kalchbrenner, 1882, *Grevillea* 10, p. 104 [*synonyme nouveau*]

voir Thorn, Moncalvo, Redhead, D.J. Lodge & M.P. Martin, 2005, *Mycologia* 97(5), p. 1148

***Resupinatus conspersus* (Pers. : Fr.) Thorn, Moncalvo & Redhead**, in Thorn,

Moncalvo, Redhead, D.J. Lodge & M.P. Martin, 2005, *Mycologia* 97(5), p. 1148

BASIONYME : *Peziza conspersa* Pers., 1822, *Mycol. Europ.* 1, p. 271 : Fr., = *Stigmatolemma conspersum* (Pers. : Fr.) Donk, 1962, *Persoonia* 2(3), p. 339

***Resupinatus poriaeformis* (Pers. : Fr.) Thorn, Moncalvo & Redhead**, in Thorn,

Moncalvo, Redhead, D.J. Lodge & M.P. Martin, 2005, *Mycologia* 97(5), p. 1148

BASIONYME : *Peziza anomala* γ *poriaeformis* Pers., 1801, *Syn. Meth. Fung.* 1, p. 656 = *Peziza poriaeformis* (Pers. : Fr.) de Candolle, 1815, *Fl. Fr.* 6, p. 26 = *Peziza poriaeformis* (Pers.) : Fr., 1822, *Syst. Mycol.* 2, p. 106 = *Tapesia poriaeformis* (Pers. : Fr.) Fuckel, 1871, *Jahrb. Nass. Ver. Naturk.* 23-24, p. 301 = *Solenia poriaeformis* (Pers. : Fr.) Fuckel, 1872, *Jahrb. Nass. Ver. Naturk.* 25-26, p. 290 = *Cyphella poriaeformis* (Pers. : Fr.) Bourdot & Galzin, 1928, *Hyménomycètes de France*, p. 163 = *Porothelium poriaeformis* (Pers. : Fr.) W.B. Cooke, 1957, *Mycologia* 49, p. 688 [!] = *Stigmatolemma poriaeforme* (Pers. : Fr.) W.B. Cooke, 1961, *Beih. Sydowia* 4, p. 128 [aussi Singer, 1962('1961'), *Sydowia* 15, p. 52 (*superfl.*)] = *Stromatoscypha poriforme* (Pers. : Fr.) G.H. Cunningham, 1963, *Bull. N. Zeal. Dept Sci. Industr. Res.* 145, p. 305

***Resupinatus taxi* (Léveillé) Thorn, Moncalvo & Redhead**, in Thorn, Moncalvo,

Redhead, D.J. Lodge & M.P. Martin, 2005, *Mycologia* 97(5), p. 1148

BASIONYME : *Cyphella taxi* Léveillé, 1837, *Ann. Sci. nat., Bot.* II, 8, p. 336 = *Stigmatolemma taxi* (Léveillé) Donk, 1962, *Persoonia* 2(3), p. 342

***Resupinatus urceolatus* (Wallr. : Fr.) Thorn, Moncalvo & Redhead**, in Thorn,

Moncalvo, Redhead, D.J. Lodge & M.P. Martin, 2005, *Mycologia* 97(5), p. 1148

BASIONYME : *Solenia urceolata* (Wallroth) : Fr., 1828, *Elench. Fung.* 2, p. 28 = *Henningsomyces urceolatus* (Wallroth : Fr.) O. Kuntze, 1898, *Rev. Gen. Pl.* 3(2), p. 483 = *Solenia poriaeformis* var. *urceolata* (Wallroth : Fr.) Pilát, 1925, *Ann. Mycol.* 23, p. 168 = *Stigmatolemma urceolatum* (Wallr. : Fr.) Donk, 1962, *Persoonia* 2(3), p. 341

***Rhodocybe popinalis* var. *pallida* (J. E. Lange) P.-A. Moreau**, 2005, *Documents*

Mycologiques 132, p. 38

BASIONYME : *Paxillopsis popinalis* var. *pallida* J. E. Lange, 1935, *Flora Agaricina Danica* V (suppl.), p. vi

= *Rhodocybe popinalis* var. *sordidula* P.-A. Moreau, 1997, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 113(4), p. 338 [*ad int.*]

SCHENELLA McBride, 1911, *Mycologia* 3(1), p. 39

= *Pyrenogaster* Malençon & Rioussset, 1977, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 93, p. 289 [*synonyme nouveau*]

***Schenella pityophilus* (Malençon & Rioussset) Estrada-Torres & Lado**, in

Estrada-Torres, Gaither, D.L. Miller, C. Lado & H.W. Keller, 2005, *Mycologia* 97(1), p. 147

= *Pyrenogaster pityophilus* Malençon & Rioussset, 1977, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 93, p. 290

voir Estrada-Torres *et al.* (2005) *Mycologia* 97(1), p. 139-149

***Tubaria ferruginea* (R. Maire) ex Horak & P.-A. Moreau**, 2005 ('2004'), *Bull. Soc.*

mycol. Fr. 120 (1-4), p. 226

= *Naucoria ferruginea* R. Maire, in Kühner & Romagnesi, 1957, *Bull. Soc. Nat. Oyonnax* [Suppl.] 10-11, p. 5 [*inval.*]

***Tubaria hololeuca* (Kühner) ex Horak & P.-A. Moreau**, 2005 ('2004'), *Bull. Soc.*

mycol. Fr. 120 (1-4), p. 229

= *Naucoria hololeuca* Kühner, in Kühner & Romagnesi, 1957, *Bull. Soc. Nat. Oyonnax* [Suppl.] 10-11, p. 5 [*inval.*]

***Tubaria praestans* (Romagnesi) ex Horak & P.-A. Moreau**, 2005 ('2004'), *Bull. Soc.*

mycol. Fr. 120 (1-4), p. 231

= *Naucoria praestans* Romagnesi, in Kühner & Romagnesi, 1957, *Bull. Soc. Nat. Oyonnax* [Suppl.] 10-11, p. 6 [*inval.*]

Premières récoltes nationales (bibliographie non listée) et confirmations

***Anthostomella scotina* (Durieu & Montagne) Saccardo, 1882, *Syll. fung.* 2, p. 288**

BASIONYME : *Sphaeria scotina* Durieu & Montagne, in Montagne, 1856, *Syll. Gen. spec. crypto.*, p. 239 ≡ *Entosordaria scotina* (Durieu & Montagne) Schrantz, 1960, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 76, p. 343, 380 [*inval.*]

= *Anthostomella rostrispora* var. *foliicola* Saccardo, 1882, *Syll. Fung.* 1, p. 287 ≡ *Anthostomella foliicola* (Saccardo) Traverso, 1907, *Fl. Ital. Cryptog.* I, 2(2), p. 489 ≡ *Heptameria foliicola* (Saccardo) von Höhnelt, 1920, *Sitz. Ber. K. Akad. Wiss., Math.-Nat. Kl., Abt. I*, 129, p. 177

= *Entosordaria perseicola* Spegazzini, 1910, *Fungi Chilenses*, p. 40 ≡ *Anthostomella perseicola* (Spegazzini) Saccardo & Trotter, 1913, *Syll. Fung.* 22, p. 101

= *Anthostomella rostrispora* ss. Saccardo, 1877, *Michelia* 1, p. 25

Réf. : Leroy (2005) *Bull. Soc. linn. Lyon* 74 (numéro spécial A. Ayel), p. 39

Ill. : Leroy (2005) *l.c.*, p. 38 (sch.) ;

Rép. : 24 ; 42 (A. Ayel, 1998) ;

Écol. : [LITT. : sur *Cladium* et feuilles mortes] ; sur fronde sèche de *Pteridium aquilinum* ;

Alt. : 400 ;

Pér. : 9 ;

Herb. : PL 980901-01 (P. Leroy) ;

Rem. :

***Antrodiella faginea* Vampola & Pouzar, 1996, *Czech Mycol.* 49(1), p. 25 [Type : République tchèque]**

Réf. : Piéri & Rivoire, 2005, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 121(1), p. 1

Ill. :

Rép. : 25

Écol. : petite branche d'angiosperme pourrissant au sol

Alt. :

Pér. :

Herb. :

Rem. :

***Calycellina rubescens* (Mouton) van Vooren, 2005, *Bull. Soc. linn. Lyon* 74 (numéro spécial A. Ayel), p. 7**

BASIONYME : *Pezizella rubescens* Mouton, 1897, *C.-R. Soc. roy. bot. Belgique* 36(2), p. 18 ≡ *Cyathicula rubescens* (Mouton) Arendholz, 1979, *Morphologisch-taxonomische Untersuchungen an blattbewohnenden Ascomyceten aus der Ordnung der Helotiales*, p. 91

Réf. : van Vooren (2005) *Bull. Soc. linn. Lyon* 74 (numéro spécial A. Ayel), p. 7

Ill. :

Rép. : 42 (A. Ayel, 1998)

Écol. : feuilles mortes en décomposition de *Quercus* ;

Alt. :

Pér. :

Herb. : 9 ;

Rem. :

***Calycellina turgidella* (P. Karsten) van Vooren, 2005, *Bull. Soc. linn. Lyon* 74 (numéro spécial A. Ayel), p. 8**

BASIONYME : *Helotium turgidellum* P. Karsten, 1871, *Mycol. Fenn.* 1, p. 158 ≡ *Pezizella turgidella* (P. Karsten) Saccardo, 1889 [Declercq & van der Gucht, CLFlandres] ≡ *Hyalinia turgidella* (P. Karsten) Boudier, 1907, *Histoire et classification des Discomycètes d'Europe*, p. 104

Réf. : [Boudier, 1907, p. 104 – s.n. *Hyalinia*] ; van Vooren (2005) *Bull. Soc. linn. Lyon* 74 (numéro spécial A. Ayel), p. 7

Ill. :

Rép. : 42 (A. Ayel, 1999)

Écol. : [LITT. : sur *Carex*] ; brindilles mortes de graminées ;

Alt. :

Pér. :

Herb. : 10 ;

Rem. : probablement un *Calycellina* selon Dennis, (1978) ;

***Ceriporiopsis balaenae* Niemelä, 1985, *Naturaliste canadien* 112, p. 449 [Type : Canada]**

Réf. : Piéri & Rivoire, 2005, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 121(1), p. 2

Ill. : Piéri & Rivoire, 2005, *l.c.*, p. 2 (photo M. Piéri)

Rép. : 74

Écol. : branche au sol, cortiquée et peu dégradée de *Salix elaeagnos* ;

Alt. : 1000 ;

Pér. :

Herb. :

Rem. :

***Contumyces vesuviana* (Briganti) Redhead, Moncalvo, Vilgalys & Lutzoni**, 2002, *Mycotaxon* 82, p. 162

BASIONYME : *Agaricus vesuvianus* Briganti, 1848, *Hist. Fung. Regni Neapol.*, p. 115 ≡ *Jacobia brunneolilacina* (Contu, M. Bon & L. Curreli) Contu, 1998('1997'), *Boll. Gr. Micol. G. Bresadola* [Trento] 40(2-3), p. 172 ≡ *Omphalina vesuviana* (Briganti) Bellù & G. Lazzari, in G. Lazzari, 1985, *Boll. Gr. Micol. G. Bresadola* [Trento] 28(1-2), *Suppl.* p. 122

Réf. : Corriol (2005) *Bull. Fédér. ass. mycol. médit.* 27, p. 6

Ill. : Corriol (2005) *l.c.*, p. 7 (photo) ;

Rép. : 20 (G. Corriol, 2004) ;

Écol. : talus arénacé (granit) couvert de deux hépatiques à thalle (*Fossombronia* sp. et Marchantiale sp.), en *Clematido-Lentiscetum juniperetosum phoeniceae*, sur une petite corniche surplombant la mer.

Alt. :

Pér. : 10 ;

Herb. : GC 04102404 (G. Corriol) ;

Rem. :

***Cortinarius arduus* Britzelmayr**, 1896, *Bot. Centralbl.* 68, p. 137-5-351

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *Atlas des cortinaires* 15, fiche 745

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1006 (sch.), pl. 547 (icon. P. Moëgne-Loccoz)

Rép. : ? (exposition de Meyzieu, 69, 1991)

Écol. : épicéas ;

Alt. :

Pér. : 10

Herb. : PML 2351 ;

Rem. :

***Cortinarius fucosus* Britzelmayr**, 1885 *Hymenom. Südbayern* 4, p. 126

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 749

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1007 (sch.), pl. 552 (icon. P. Moëgne-Loccoz)

Rép. : 58 (R. Fouilloy, 1984)

Écol. : feuillus ;

Alt. :

Pér. : 10

Herb. : PML 5275

Rem. :

***Cortinarius ignobilis* P. Karsten**, 1889, *Hedwigia* 28, p. 365

Réf. : Bidaud *et al.* (2005), *Atlas des cortinaires* 15, fiche 744 ;

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1006 (sch.), pl. 546 (icon. X. Carteret + P. Moëgne-Loccoz)

Rép. : Ile-de-France ; 74 (A. Moëgne-Loccoz, 1987) ;

Écol. : épicéas calcicoles ;

Alt. :

Pér. : 7

Herb. : PML 618 ;

Rem. : synonymie contestée avec *C. variipes* ;

***Cortinarius melleifolius* Britzelmayr**, 1892, *Bot. Centralbl.* 54(2-3), p. 24

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 769

Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1018 (sch.), pl. 578 (icon. P. Moëgne-Loccoz)

Rép. : 84 (A. Bidaud & J.-L. Cheype, 1987)

Écol. : chênes verts et chênes pubescents en terrain calcaire ;

Alt. : 400 ;

Pér. : 11

Herb. : PML 2179 ;

Rem. :

***Cortinarius notatus* (Pers.) Kummer**, 1871, *Führer Pilzkunde* 1, p. 87

BASIONYME : *Agaricus notatus* Pers., 1801, *Syn. Meth. Fung.*, p. 296

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 762 ;
Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1016 (sch.), pl. 568 (icon. X. Carteret) ;
Rép. : **10**¹ (A. & R. Bardet, 2001)
Écol. : feuillus, surtout hêtres ;
Alt. :
Pér. : **10**
Herb. : G. Eyssartier 01-055 ;
Rem. :

***Cortinarius perrarus* Britzelmayr**, 1895, *Bot. Centralbl.* 57, p. 11-341

Réf. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, fiche 734
Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 992 (sch.), pl. 537 (icon. P. Moëgne-Loccoz)
Rép. : 74 (P. Moëgne-Loccoz, 1987)
Écol. : lisière d'un bois mixte (épicéas, chênes et trembles) en terrain calcaire ;
Alt. : **700** ;
Pér. : **10**
Herb. : PML 749
Rem. :

***Cortinarius squamulosus* (Batsch) R. Henry**, 1959('1958'), *Bull. Soc. mycol. Fr.* 74(4), p. 406

Réf. : Bidaud *et al.* (2005), *Atlas des cortinaires* 15, fiche 757 ;
Ill. : Bidaud *et al.* (2005) *l.c.*, p. 1006 (sch.), pl. 561 (icon. X. Carteret)
Rép. : **38** (E. Bidaud / A. Bidaud, 1992) ;
Écol. : épicéas calcicoles ;
Alt. : **1300** ;
Pér. : **7**
Herb. : PML 3726 ;
Rem. : synonyme habituel de *C. pratensis* ;

***Erysiphe pseudopusilla* U. Braun & S. Takam.**, 2000, *Schlechtendalia* 4, p. 13

nom. nov. basé sur *Microsphaera pusilla* U. Braun, 1982, *Mycotaxon* 15, p. 124 [non *Erysiphe pusilla* S. Tanda & Y. Nomura, 1992]
Réf. : Gaborit & Pellicier (2005) *Bull. Soc. mycol. Fr.* 121(1), p. 47 ;
Ill. : Gaborit & Pellicier (2005) *l.c.*, p. 49 (photos micro P. Pellicier) ;
Rép. : **85** (stage micromycètes, 2002)
Écol. : *Euonymus japonicus* ;
Alt. : **0-50** ;
Pér. : **11**
Herb. :
Rem. :

***Fibroporia norrlandica* (Berglund & Ryvarden) Niemelä**, 2001, *Karstenia* 41, p. 4

BASIONYME : *Oligoporus norrlandicus* Berglund & Ryvarden, 2000, *Cryptogamie, Mycologie* 21(3), p. 145 [Type : Suède]
Réf. : Piéri & Rivoire, 2005, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 121(1), p. 3
Ill. : Piéri & Rivoire, 2005, *l.c.*, p. 3 (photo M. Piéri)
Rép. : **83** ; **85**
Écol. : *Pinus pinaster*, *Pinus halepensis* ;
Alt. : **0-50** ;
Pér. :
Herb. :
Rem. :

***Leptocorticium utribasidiatum* (Boidin & G. Gilles) Nakasone**, 2005, *Mycol. Progress* 4(3), p. 255

BASIONYME : *Dentocorticium utribasidiatum* Boidin & G. Gilles, 1998, *Cryptogamie, Mycologie* 19(3), p. 196 [Type : Réunion]
Réf. : Nakasone (2005) *Mycol. Progress* 4(3), p. 256
Ill. : Nakasone (2005) *l.c.*, p. 255 (sch.)
Rép. : **55** (B. Duhem, 1992) ;
Écol. : sur *Phragmites* sp.
Alt. :

Pér. : 10 ;
Herb. : LY 15364 (LY) ;
Rem. :

***Lyophyllum aemiliae* Consiglio**, 1998, *Rivista di Micologia* 41(2), p. 100 [Type : Italie]

Réf. : Bidaud & Faurite-Gendron (2005) *Bull. bot. mycol. Dauphiné-Savoie* 177, p. 45

Ill. : Bidaud & Faurite-Gendron (2005) *l.c.*, p. 46 (photo A. Bidaud)

Rép. : 01 (M. Russi & A. Bidaud, 2004)

Écol. : sous *Picea abies* calcicole ;

Alt. : 850 ;

Pér. : 10 ;

Herb. : AB 04-10-467 ;

Rem. :

***Neolentiporus squamosellus* (Bernicchia & Ryvardeen) Bernicchia & Ryvardeen**, 1998, *Cryptogamie, Mycologie* 19(4), p. 282

BASIONYME : *Antrodiella squamosella* Bernicchia & Ryvardeen, 1996, *Mycol. Helvet.* 8, p. 4

Réf. : Bernicchia (2000) *Mycotaxon* 75 : 250 ; Piéri & Rivoire (2005) *Bull. Soc. mycol. Fr.* 121(1), p. 5

Ill. : Bernicchia (2000) *l.c.* : 252 (sch.) ; Piéri & Rivoire (2005) *l.c.*, p. 6 (photo M. Piéri)

Rép. : « Southern France » (Bernicchia & Ryvardeen, *l.c.* – citant « Pieri *pers. comm.* » ; Bernicchia, *l.c.*) ; 83 ; 84 ;

Écol. : *Juniperus oxycedrus* sur branche au sol, décortiquée et plus ou moins dégradée ; *Cedrus atlantica*, troncs et branches au sol et souches en place ;

Alt. : 150 ; 700 ;

Pér. :

Herb. :

Rem. :

***Pseudombrophila petrakii* (Saccardo) van Brummelen**, 1995, *Libri Botanici* 14, p. 53

BASIONYME : *Humaria petrakii* Saccardo, 1914, *Ann. Mycol.* 12, p. 291

Réf. : Cavet (2005) *Bull. Soc. linn. Lyon* 74 (numéro spécial A. Ayel), p. 85

Ill. : BK1, n°78 – s.n. *P. deerata* (photo, sch.) ; Ayel (2005) *l.c.*, p. 87 (photo, sch.)

Rép. : 38 (J. Cavet, 1995, 1997)

Écol. : paille décomposée en mélange avec de la bouse de vache ;

Alt. :

Pér. : 4 ;

Herb. : JC 11-18 (J. Cavet) ;

Rem. :

***Sistotrema alboluteum* (Bourdot & Galzin) Bondarzew & Singer**, 1941, *Ann. Mycol.* 39, p. 47

BASIONYME : *Poria albolutea* Bourdot & Galzin ≡ *Trechispora albolutea* (Bourdot & Galzin) D. P. Rogers, 1944, *Mycologia* 36, p. 79

Réf. : Bourdot & Galzin n°967 ; Piéri & Rivoire (2005) *Bull. Soc. mycol. Fr.* 121(1), p. 5

Ill. : Piéri & Rivoire (2005) *l.c.*, p. 6 (photo M. Piéri)

Rép. : 26 ; 84 ;

Écol. : *Cedrus atlantica*, bois très dégradé ; branche décomposée de *Salix* ;

Alt. : 800 ;

Pér. :

Herb. :

Rem. :

***Torrendiella ciliata* Boudier**, in Boudier & Torrend, 1911, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 27, p. 133

Réf. : Malaval (2005) *Bull. Fédér. ass. mycol. médit.* 28, p. 42 ;

Ill. : Hermitte *et al.* (2005) *l.c.*, p. 45-46 (photos) ;

Rép. : 13 (J.-C. Malaval, 2004) ; 2A (C. Hugouvieux / J.-C. Malaval, 2004) ;

Écol. : pétioles de feuilles de *Quercus ilex*

Alt. :

Pér. : 10-11 ;

Herb. : JCM 04003, 04005, 04006, 04007, 04010 ;

Rem. :

***Tyromyces wakefieldiae* Kotlaba & Pouzar**, 1989, *Česk. Mykol.* 43(1), p. [BASIONYME]

≡ *Postia wakefieldiae* (Kotlaba & Pouzar) Pegler & E. M. Saunders, 1994, *The Mycologist* 8(1), p. 28 ≡ *Leptoporellus wakefieldiae* (Kotlaba & Pouzar) Spirin, 2001, *Mycena* 1(1), p. 69
 = *Leptoporus wynnei* f. *elliposporus* Pilát (non ss. Pilát ! = *Antrodiella semisupina*) ≡ *Leptoporus elliposporus* (Pilát) Romagnesi, 1944, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 60, p. 88 (non ss. orig.)
Réf. : David & Lecot (1990) SMF 106(2), p. 75 ; Piéri & Rivoire (2005) *Bull. soc. mycol. Fr.* 121(1), p. 7
Ill. :
Rép. : 12 ; 42 ; 69 ; 92 (H. Michel)
Écol. : *Sequoia gigantea* ; *Pinus silvestris* ; *Picea abies* ; *Pinus nigra* ;
Alt. : 700 ; 800 ; 1000 ;
Pér. : 7 ; 10-11 ;
Herb. : BR2248, 2432 (B. Rivoire) ; MP 01271004 (M. Piéri) ;
Rem. :

Néo- et leptotypifications

Agaricus « tribu » **Naucoria Fr.** : Fr., 1821

Lectotypifié par *Agaricus pannosus* Fr. : Fr., 1821, *Syst. Mycol.* 1, p. 261 [voir Moreau, 2005, *Fungal Diversity* 20, p. 129]

Alnicola Kühner, 1926

Lectotypifié par *Alnicola luteolofibrillosa* Kühner, 1926, *Le Botaniste* 17, p. 175 [voir Moreau, 2005, *Fungal Diversity* 20, p. 125]

Naucoria carpophiloides Kühner, 1957

Lectotypifié par Horak & Moreau, 2005, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120(1-2), p. 218

Naucoria dasypus Romagnesi, 1937

Lectotypifié par Moreau, 2005, *Fungal Diversity* 20, p. 134

Naucoria microspila Romagnesi, 1957

Lectotypifié par Horak & Moreau, 2005, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120(1-2), p. 222

Naucoria subincarnata Jossierand & Kühner, 1957

Lectotypifié par Horak & Moreau, 2005, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120(1-2), p. 224

Poria millavensis Bourdot & Galzin, 1928

Lectotypifié par Michel, Duhem & Trichies, 2005, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 121(1), p. 30

Tubaria minutalis Romagnesi, 1937

Lectotypifié par Horak & Moreau, *Bull. Soc. mycol. Fr.* 120(1-2), p. 233

Bibliographie dépouillée :

comprenant les NOUVEAUTES (les références des recombinaisons ou premières récoltes nationales ne sont pas listées dans le détail)

* années 2005 des revues suivantes (numéros parus à ce jour – avril 2005) :

AMK Meddelingen

Annales confederationis europaeae mycologiae mediterraneensis (2003)

Bollettino del Circolo Micologico G. Carini

Bulletin de la fédération des associations mycologiques méditerranéennes (27-28)

Bulletin de la Fédération mycologique de l'Est

Bulletin mycologique et botanique Dauphiné-Savoie (176-179)

Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest (36)

Bulletin de la Société linnéenne de Lyon (tome 74)

Bulletin de la Société mycologique de France (tome 120, tome 121,1)

Bulletin de la société mycologique landaise (30)

Bulletin de la société mycologique du Limousin

Bulletin de la société mycologique du pays de Montbéliard (11)

Bulletin de la société d'études scientifiques de l'Anjou (134) + inventaire Anjou.

Bulletin de liaison de la société tarnaise de sciences naturelles (2004-2005)

Cahiers mycologiques nantais (17)

Coolia (48, 1-3)

Czech Mycology (tome 57)

Cryptogamie, Mycologie [manque 24(1), 24(2), 25(3)]

Der Tintling (42-44)

Documents Mycologiques 132

Edinburgh Journal of Botany

Fungi non delineati

Karstenia

Micologia et vegetazione mediterranea (tome 20, 1)

Miscellanea mycologica (82-84)

Mycologia (tome 97, fasc. 1-5)

Mycological Progress (manque 4(1))

Mycolux

Mycoscience (tome 46 – manque fasc. 1)

Mycosystema [manque 22(1) et 23(4)]

Mycotaxon (91-93)

Mykologický Sborník (tome 82, 1-4)

Österreichische Zeitschrift für Pilzkunde (2004)

Persoonia (18(4))

Regensburger Mykologische Schriften

Revista Catalana de Micologia (2004)

Schweizerisches Zeitschrift für Pilzkunde

Steerbeckia (25)

The Mycologist (19)

Ouvrages et autres publications :

- Agerer R., Piepenbring M. & Balz P.** (éds.) – 2005 – *Frontiers in Basidiomycote Mycology*. 428 p. – IHW Verlag).
- Bernicchia A.** – 2005 – *Polyporaceae s.l. Fungi Europaei* 10, 808 p. ISBN 88-901057-5-5. Ed. M. Candusso, Via Ottone Primo 90. I- 17021 Alassio SV (<http://edizionicandusso.it>)
- Bidaud A., Moëgne-Loccoz P., Carteret X., Reumaux P. & Eyssartier G.** – 2005 – *Atlas des Cortinaires*. Pars 15 : 985-1057 + pl. 526-578 + fiches 726-769
- Consiglio G., Antonini D. & Antonini M.** – 2005 – Il genere *Cortinarius* in Italia – Parte tertia. 200 p (sous la forme de 50 fiches). Comme ci-dessus.
- Holec J.** -2005 – The genus *Gymnopilus* (Fungi, Agaricales) in the Czech Republic with respect to collections from other European countries. *Act. Mus. Nat. Pragae B, Hist. Nat.* 61(1-2), p. 1-52
- Horak E.** (avec la collaboration de A. Hausknecht et P.-A. Moreau) – 2005 – Röhlinge und Blätterpilze in Europa. 555 p. ISBN 3-8274-1478-4. Elsevier Spektrum (Heidelberg).
- Kränzlin F.** – 2005 – Champignons de Suisse. Tome 6 : *Russulaceae. Lactarius, Russula*. 319 p. Mykologia, Lucerne. ISBN
- Moreau PM.-A.** – 2005 – A nomenclatural revision of the genus *Alnicola* (Cortinariaceae). *Fungal Diversity* 20, p. 121-155
- Moreau P.-A., Peintner U. & Gardes M.** – 2005 – Phylogeny of the ectomycorrhizal mushroom genus *Alnicola* (Basidiomycota, Cortinariaceae) based on rDNA sequences with special emphasis on host specificity and morphological characters. *Molecular Phylogenetics and Evolution* 38, p. 794-807
- Sarnari M.** – 2005 - Monografia illustrata del genere *Russula*. Tomo 2. p. 807-1567. Ed. AMB, Trento.
- Vesterholt J.** – 2005 – The genus *Hebeloma*. *Fungi of Northern Europe* 3, 146 p. ISBN 87-983581-6-2. Svampetryk, Kornblomstvej 6, DK- 8381 Tilst (www.mycosoc.dk).
- Boletus (Munoz)

Point annuel sur l'inventaire mycologique

Régis Courtecuisse

Département de Botanique

Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques

B.P. 83

F-59006 Lille Cedex

rcourtec@pharma.univ-lille2.fr

Programme national d'inventaire et de cartographie des *Mycota* français

- Buts :
 - * dresser une liste aussi exhaustive que possible des « champignons » présents sur le territoire national [inventaire] (DOM-TOM compris – à terme : Antilles en cours ; Guyane à reprendre ; Réunion commencée ; Nouvelle-Calédonie commencée)
 - * établir une carte de répartition dynamique pour chaque taxon [cartographie]
 - * évaluer les régressions ou disparitions, parfois les extensions d'aire
 - * dresser des listes rouges départementales, régionales, nationale
 - * aboutir à des mesures conservatoires (espèces et habitats)

- Démarrage (1990)

Première intervention en congrès : Dijon, 1990.
 COURTECUISSÉ R. – 1992 (1991) – Le programme d'inventaire mycologique national et de cartographie des *Mycota* français. 1ère note: présentation générale. *Bull. Soc. mycol. Fr.* 107(4), p. 161-203 (Paris)
 + nombreuses notes dans des revues régionales ou étrangères et nombreuses communications dans les régions.

- Premières tentatives d'informatisation (1991-1992 – univ. ; 1996 – Thoirette)

Rappel du mode opératoire de l'Inventaire

- Collecte de l'information
- Intégration de l'information dans un format standard
 - (plusieurs étapes)
- Intégration de l'information publiée
- Synthèse et rédaction des notices
 - (plusieurs étapes)
- Mise au point du référentiel national.

- *1. Collecte de l'information*

* documents transmis des départements et des régions par les participants
taux de dépouillement : 90%

- *2. Intégration de l'information dans un format standard*

- Standard manuel 1ère version (fiche de saisie initiale)
- Standard manuel étendu (fiche de saisie intermédiaire)
- Standard informatique (format texte)

Méthode

Fiche de saisie initiale
(= standard manuel 1ère version)

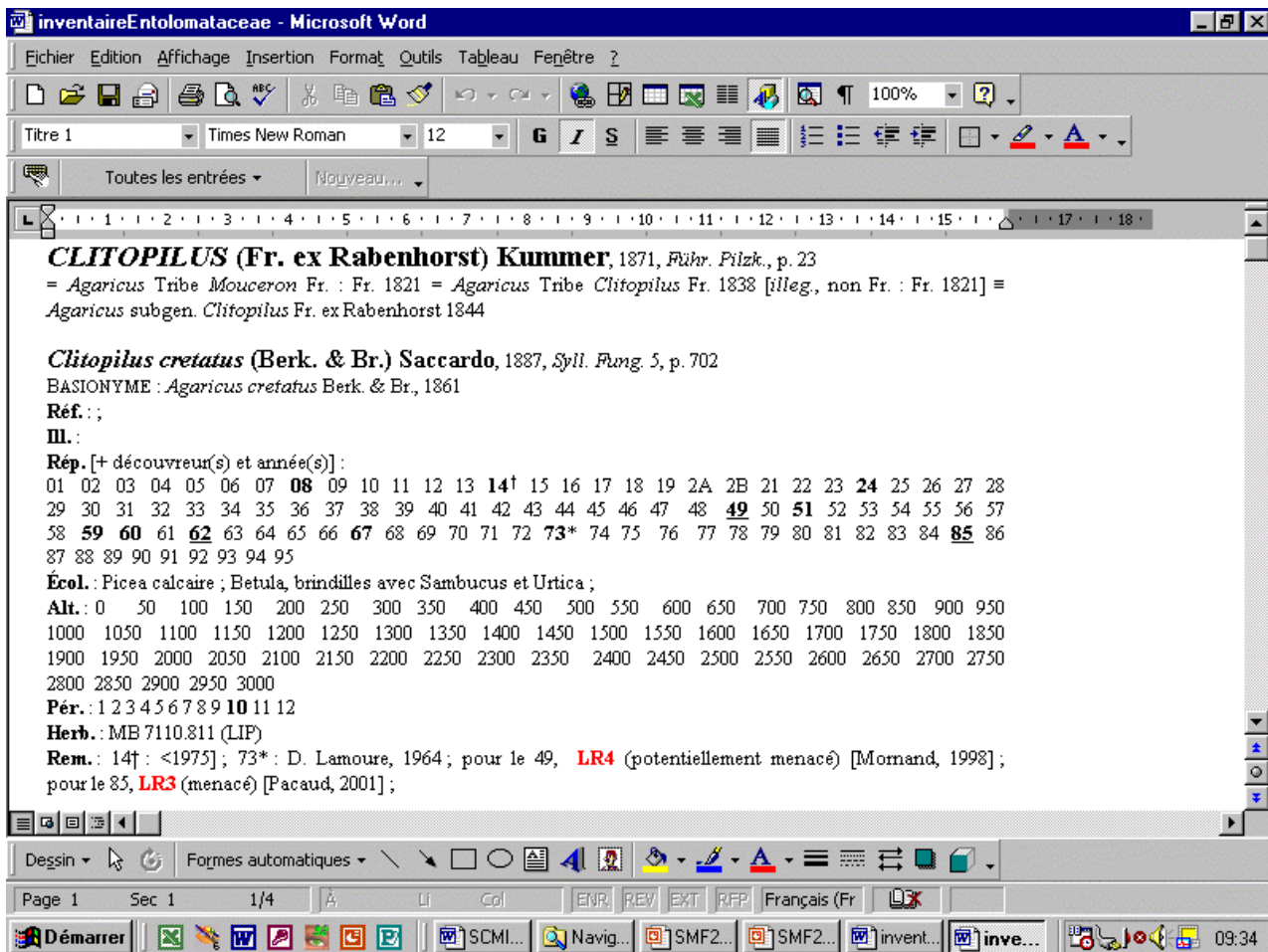
Fiches de saisie initiale = Environ 1800 pages

Fiches de saisie intermédiaire = Environ 5000 pages

Fiche de saisie intermédiaire – 2

(= standard informatique)

- étapes de saisie informatique directe (format Word)



Phase finale - 1

3 – Intégration de l'information publiée

* dépouillement de **toute** la littérature (internationale, nationale, régionale...)

taux de dépouillement : 25 % [?]

dont l'*Index of Fungi* (terminé)

* données bibliographiques et nomenclurales issues du fichier RC (comprend une grosse partie des données qu'il « suffit » de reprendre)

Phase finale - 2

Dernières étapes

4 – Rédaction des notices définitives pour chaque taxon

- Formatage typographique et mise en page
- Déplacement de certaines informations sur les fiches spécifiques
- Entrée d'informations nomenclurales manquantes
- Rédaction et organisation de la rubrique « remarques »
- Synonymes et renvois
- Synthèse écologique (habitats, substrat, hôte, type tropique et groupe écologique) référentiel des habitats en cours (G. Corriol, B. de Foucault, RC)

Erreur ! Des objets ne peuvent pas être créés à partir des codes de champs de mise en forme.

Bilan quantitatif global : Total : 14 002, le 22 avril 2005
(Sauf *Entolomataceae*, au 21 septembre 2005)

Rappel : la diversité fongique potentielle pour la France = 30 000 espèces au moins

Exemple 1 : les Ascomycètes

- *Ascomycota divers*
- *Fungi divers (p.p.)*
- Hypocreales 252
- Pezizomycetideae inoperculés 1127
- Pezizomycetideae operculés 792
- Plectomycetes 22
- Pyrenomycetideae 2188

Exemple 2 : Entolomatales **Erreur ! Des objets ne peuvent pas être créés à partir des codes de champs de mise en forme.**

Problèmes à résoudre

- Filtres nécessaires
 - <Inventaire-myco> (Forum Internet)
 - Discussions collégiales
 - Réparation des oublis éventuels
- Choix
 - Nom [REFTAX – fin 2002]

RC + G. Durrieu + M. Morelet – sera disponible sur le site Internet SMF

- synonymes
- Références et illustrations
- Autres problèmes résiduels
- Rangs hiérarchiques à décider ou revoir...
- Nombreux taxons douteux ou non revus...
- *Eccilia alpina* Remy, 1965('1964')
- *Nolanea bryophila* Boudier & Roze, 1879
- *Entoloma cookei* Richon,
- *Entoloma elaphinum* (Fr.),
- *Rhodophyllus fuscogrisellus* (Peck) Romagnesi,
- *Leptonia gillottii* Quélet, 1885
- *Rhodophyllus hypopolius* Romagnesi,
- *Claudopus macrosporus* Patouillard & Doassans
- *Nolanea monachella* Quélet, 1882
- *Eccilia peltereaui* R. Maire,
- *Claudopus peteauxii* Quélet,
- *Entoloma pluteoides* (Fr.)
- *Rhodophyllus putus* Romagnesi, 1937
- *Entoloma pyrenaicum* Quélet, 1884
- *Leptonia pyrenaica* Patouillard & Doassans
- *Nolanea rosipes* Remy, 1965('1964')
- *Entoloma rozei* Quélet, 1876
- *Claudopus translucens* de Candolle,
- Nombreuses interprétations à préciser (noms anciens)
- Nombreux taxons à valider (si nécessaire...).

Tous ces problèmes sont à résoudre pour passer au stade référentiel taxinomique

5. Mise au point du référentiel taxinomique national

- passage à un niveau de choix taxinomique et nomenclatural optimal
- innombrables contrôles nécessaires
 - *dates de parution effective*
- numéros de page vérifiés
- validité nomenclaturale vérifiée
- positions taxinomiques et rangs hiérarchiques (choix consensuels) etc...
- travail [collectif] extrêmement lourd mais passionnant...

Et maintenant... ?

Il reste encore beaucoup à faire, après... 15 000 heures de travail... et une cinquantaine de publications dans la série « *Contribution...* » :

Pour la phase inventoriale :

- manque 16 000 espèces (voir fonge potentielle...!)
 - écologie ?
 - fourchette d'altitudes ?
 - période d'apparition ?

Quel niveau d'exhaustivité de la transmission d'informations ?

Quelle fiabilité des données ?

Pour le référentiel national :

Nombreuses demandes officielles (ONF, OBDU, OEC, DIREN, etc...)

Diffusion : par quel moyen ?

- Voie électronique
 - Site Internet de la SMF
 - En cours
 - *mycofrance.org*
 - CD ?
- Voie papier
 - Projets ?
 - A. Favre
- Projets nationaux sur la Biodiversité ?

Pour la suite... :

- 1 - phase cartographique
- Informatisation indispensable
- (arguments pour ne pas regretter le manque d'informatisation à grande échelle de la phase inventoriale à ce stade du projet)

Pour la suite... :

2 - phase patrimoniale et conservatoire :

- Listes rouges départementales et régionales
nombreuses publications
Régions
Départements
- Liste rouge nationale (2005-2006)
- Convention de Berne (échec en 2003)

- Nombreux échanges avec les gestionnaires et les organismes impliqués dans la protection de l'environnement.

• **CONCLUSION**

• Après 15 ans de travail...

- 15 000 heures (sans compter le temps passé en amont par tous les mycologues ayant contribué)
- 14 000 espèces traitées
- + 4 à 5 000 espèces « effleurées » [« Fungi divers »]

- Mise en forme des fiches non entièrement achevée (en cours)
 - Dépouillement de données à poursuivre...
 - Diffusion des information commencée (SMF)_
- Aspects positifs :
 - formalisation des connaissances mycologiques nationales
 - collaborations nombreuses, en particulier entre mycologues et gestionnaires (MEED, ONF, PNR, etc.)
 - travail collectif et fédérateur
- Aspects négatifs
 - État mental du coordinateur...
 - Cartographie déficiente
 - Informatisation à réaliser

Les différentes actions menées par nos associations (inventaires mycologiques)

Par Patrick LAURENT

Pour les inventaires mycologiques que nous serons amenés à faire, les bénévoles que nous sommes, avons affaire aux demandeurs qui vont utiliser nos données pour faire des livres, ou par les parcs naturels, (ONF) on s'aperçoit que dans certains cas nos données sont revendues par les bureaux d'étude.

Doit-on continuer notre travail de bénévoles aux frais de ceux qui engagent les frais ou bien faut-il se faire dédommager pour les frais, quelle tarification ?

Régis COURTECUISSÉ : en ce qui concerne les inventaires demandés par des organismes, c'est une erreur d'offrir un service gratuitement. Il faut mettre un terme à cette tradition et ne plus répondre à ces demandes sans contre partie. C'est tout simplement normal d'obtenir un financement pour ce type de prestation, qui découle d'une expertise scientifique. Il s'agit de s'inscrire dans un contexte de valorisation de cette expertise.

En ce qui concerne les tarifs, il est souhaitable de les harmoniser mais on peut aussi prendre en compte le contexte (type de demandeur, importance de l'étude, etc.).

D'autre part, un rendu de liste brute ne peut pas apporter toute l'information attendue par le commanditaire. Il faut s'efforcer d'apporter des éléments d'analyse des inventaires. Dans ce but, la Commission Environnement de la SMF travaille à la mise au point d'un document destiné à fournir aux mycologues français un cadre opérationnel, un protocole méthodologique, pour rédiger et présenter des analyses de données mycologiques (biodiversité, analyse fonctionnelle et patrimoniale). Un tel cadre standardisé pour le rendu de nos résultats permettra de justifier plus facilement des demandes de financement et aussi de rendre plus facilement utilisables, au niveau national, les résultats des études entreprises dans les différentes régions.

Pour ce qui est de l'ONF en particulier, la SMF a été sollicitée par l'Office pour la signature d'une convention cadre (signature en cours, à la dernière phase opérationnelle – nous en reparlerons), basée sur un principe de collaboration mutuelle. Les commandes d'inventaire passées dans les différentes régions pourront s'inscrire dans le cadre de cette convention nationale (à condition que la SMF soit avertie de ces commandes régionales) et bénéficier de la couverture officielle de ce document. En particulier, l'utilisation qui peut être faite des données (pour répondre au souci de Patrick) doit figurer dans les termes des commandes et des conventions ponctuelles à signer au coup par coup, pour chaque étude.

Nicolas VAN VOOREN : la prestation dépend de la valeur de ce qui est fait et doit correspondre au service demandé.

Olivier DAILLANT : une fourchette réaliste entre les bureaux de conseil et nous (moitié prix à titre indicatif) si on occupe le terrain en premier...

Les marchands de conseils ont des salariés, pas nos associations qui remboursent sur des frais concrets.*

Régis COURTECUISSÉ : dans ce type de relation conventionnée ou contractualisée, l'argent va aux sociétés signataires et non pas directement aux personnes effectuant le travail sur le terrain.

La rétrocession des fonds peut se faire secondairement par le défraiement des frais de déplacement ou de paiement de journées d'expert.

Alain FAVRE : il faut constater que de plus en plus les bureaux d'étude vont faire appel à nous. Lorsque nous avons remis nos données nous n'en sommes plus propriétaires.

Pierre-Arthur MOREAU : les bureaux d'étude se font payer très cher les études que nous faisons, mais nous ne pouvons pas nous comporter comme eux car nous n'avons pas de salariés.

Nicolas VAN VOOREN : si le but d'une association n'est pas de faire des bénéfices il faut qu'elle redistribue son surplus d'argent utilement au sein de la société.

Il faut que les règles du jeu soient définies à l'avance (ex : une personne qui se déplace pendant une durée déterminée pour un travail précis, on lui paye seulement les frais de déplacement alors qu'il y a le travail de détermination et de rédaction)

Quelques sociétés pratiquent une méthode intéressante : la participation à la formation des déterminateurs lors des stages botanique ou mycologique.

Echanges sur le projet de confédération nationale

Patrick LAURENT : point sur l'historique des débats du forum.

Espérance BIDAUD : le point sur le projet : la SMF ne souhaite pas de confédération, la FME a suspendu le projet et transmis un questionnaire à ses membres, la FAMM en AG a voté un accord, la CAMO et la FMBDS se sont prononcé contre.

Devant cet état de fait, je considère que la constitution d'une confédération nationale n'est pas une priorité. Cela n'empêche pas de travailler ensemble et d'avoir des projets communs.

Régis COURTECUISSÉ : en préambule et suite aux échanges un peu vifs sur le forum, certaines personnes (en particulier Jean-Pierre Chevrollet et Jean Pisot) ont eu probablement un ressenti personnel sur la teneur et la forme des discussions. Je voudrais préciser que je fais personnellement un distinguo très clair entre la couche relationnelle personnelle et celle qui concerne les relations inter sociétés. Sur le plan personnel, je conserve intacte mon amitié à ces deux personnes.

Pour revenir sur le projet de confédération, je pense que nous poursuivons tous le même but : nous voulons une mycologie française forte, reconnue et représentative devant les pouvoirs publics et les administrations.

Les divergences entre les différents points de vue, exprimés depuis plusieurs années, viennent des moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but unique. En particulier, il me semble inutile de mettre en œuvre une couche supplémentaire de responsabilité, en formalisant une confédération gérée par un bureau, etc.

Au-delà de ces divergences, en tenant compte des dernières positions des uns et des autres, il me semble qu'il est possible de passer outre cet obstacle, pour maintenant aller de l'avant.

Des projets concrets et des idées intéressantes existent, il faut les organiser en lançant le débat et en avançant sur l'organisation de la représentativité de la mycologie auprès des pouvoirs publics. Actuellement, le paysage mycologique commence à être lisible auprès des pouvoirs publics et il ne faut pas brouiller les cartes.

Espérance BIDAUD : il faut clarifier la situation d'impression de main-mise de certaines sociétés. Il est important de baser nos relations sur la confiance et la réciprocité pour le bon devenir de la mycologie française.

Jean-Claude MAIRE : dans mon esprit le but n'était pas de faire une nouvelle couche mais de résoudre un problème répondant aux attentes des adhérents de province adhérents locaux

Il est arrivé à un moment où je me suis dit que la CAFAM ne servait à rien, il faut participer à un projet pour faire bouger les choses, et ne pas assister passivement et critiquer sans cesse.

Pour les actions menées par la SMF, il n'y a pas de descente des infos en province. La communication devrait être une des tâches prioritaires des membres du CA.

Compte-tenu de la distance, les adhérents la SMF sont trop loin pour l'utilisation de la bibliothèque.

Robert CAZENAVE signale qu'au niveau communication, beaucoup d'associations ne sont pas présentes à la CAFAM ; il faut donc trouver un moyen de faire redescendre les informations.

La lettre SMF est une opportunité.

Le président de la SMF s'engage à diffuser la prochaine lettre non seulement à tous les membres de la SMF mais également à toutes les associations mycologiques qui ne sont pas membres de la SMF.

Jean ROVEA : le problème n'est pas dans l'accessibilité plus ou moins commode du fonds documentaire de la SMF ou de telle ou telle fédération, mais de savoir qui devrait être, pour les instances extérieures au milieu des mycologues, l'interlocuteur habilité à représenter la mycologie française.

René CHALANGE : comment une nouvelle structure pourrait apporter une amélioration de la bibliothèque alors que les photocopies sont fournies à tous les adhérents qui les demandent et les portes sont largement ouvertes à ceux qui veulent s'y rendre.

Régis COURTECUISSÉ : il faut bien distinguer les services que la SMF peut rendre aux mycologues adhérents et la représentativité nationale de cette institution. Ce sont deux choses différentes.

Les reproches faits à la SMF perdurent alors qu'une ouverture existe, surtout depuis une dizaine d'années. En terme de représentativité, la SMF est perçue par les pouvoirs publics (quelques contacts récents en témoignent) comme un interlocuteur naturel. Cela est le résultat des travaux collectifs menés depuis des années par les mycologues.

Pierre-Arthur MOREAU : comment arriver à cette compréhension ?

Il faut solder les comptes : comment peut-on avoir une idée faussée de ce qui se passe à l'intérieur de la SMF, l'adhésion a longtemps été un honneur, il fallait autrefois être parrainé pour entrer à la SMF.

Certaines sociétés se sont souvent construites par rapport à l'hermétisme de la SMF qui ne rayonnait pas, les fondateurs de la FAMM et de la FMBDS sont un peu une réaction face à la SMF.

En ce qui concerne la bibliothèque et la mise à disposition des documents, les critiques d'accessibilité sont souvent émises par ceux qui n'en font pas la demande, et qui se font les porte-paroles des personnes qui demandent réellement les documents et qui les obtiennent.

La SMF peut donner une impression d'élitisme, surtout par rapport à son siège social très envié et sa bibliothèque. Mais les choses ont changé...

Espérance BIDAUD : le problème que rencontre la SMF par rapport à ses membres, la FMBDS le rencontre aussi. Pour tous, la bibliothèque est un problème important de valorisation et d'accessibilité.

Qu'apportons-nous aux autres ? Le mettons-nous en valeur ? Que viennent chercher les gens dans les associations ? Quels sont leurs niveaux d'exigence, de convivialité, de représentativité, il faut tenter de répondre à toutes ces questions pour continuer à donner du sens à nos sociétés.

Nicolas VAN VOOREN : il faut faire un retour pour reprendre le fil de la discussion de l'année dernière qui consistait à véhiculer l'image de notre représentativité nationale. La SMF s'était engagée à discuter des modalités internes lui permettant d'accueillir en son sein les fédérations et de faire part du résultat de ces discussions. Une ambiance regrettable s'est peu à peu instaurée — en partie en cause de la dégradation du temps mis par la SMF pour répondre à la question posée à la CAFAM 2005 — car les premières infos ne sont apparues qu'à l'hiver 2005, et ce défaut de communication a fait remonter la velléité de créer une nouvelle structure.

Cette voie n'étant pas possible, faut-il déterminer une autre voie pour aller vers la représentativité nationale multiforme mais avec un même objectif structurant pour trouver un appui au travers de structures existantes et envisager d'autres formes de coordination : c'est finalement l'enjeu des débats de cette année.

Jean-Pierre AUGST : historique : à quoi ça sert une fédération et une confédération ? Quels sont les moyens de faire remonter les informations, « mycopolitiques » ? Que nous apportent nos structures ?

Il a été demandé, au sein de la Fédération Mycologique de l'Est, de tenir compte des avis des membres avant de prendre des décisions majeures.

Elsa MAZET rappelle qu'en 2005 Guillaume EYSSARTIER avait prévenu que le délai serait long avant une réaction de la SMF compte-tenu des dates de son CA, cette information n'avait pas été notée dans le CR 2005.

René CHALANGE : certaines polémiques sont nées d'un manque de communication évident, qu'elle soit interne ou vis-à-vis de l'extérieur. Ce problème existe dans toutes les sociétés et plus la société est importante, plus le risque est grand. Internet a permis d'améliorer certains contacts mais les non-reliés peuvent être frustrés du manque d'informations. Nous devons tous y travailler

Dans toute société, il y a des problèmes statutaires, la SMF a son CA fin novembre, d'où explication du retard de la réponse.

Régis COURTECUISSÉ : l'inertie apparente de la SMF vient effectivement des règles actuelles de fonctionnement mais d'ores et déjà et en particulier à ma demande depuis que je suis président, des réunions plus fréquentes sont prévues, au moins en bureau, pour faire évoluer le fonctionnement.

Des mots importants ont été prononcés dans les interventions précédentes : le mot « bénévoles » en particulier. La SMF fonctionne totalement sur la bonne volonté de ses membres actifs, les ressources humaines sont limitées.

Dans l'état actuel des choses, les membres du CA ou localisées à Paris ou en région parisienne constituent des forces vives privilégiées, mais des acteurs potentiels existent également ailleurs et nous comptons les solliciter et organiser plus collectivement le travail. Les activités sont ouvertes à tout le monde...

Une allusion a également été faite à la perception de la SMF en « province », sur les « on dit » ; j'insiste sur la nécessité aujourd'hui, de juger sur les faits et non sur des *a priori* qui perdurent depuis des années et qui ne sont plus d'actualité.

Pierre-Arthur MOREAU : le CA de la SMF a un fonctionnement lourd et difficile à bouger. Ce sont les nouveaux arrivants qui vont faire changer les choses, créer une brèche dans le système pour faire bouger de l'intérieur, en profondeur, le faire évoluer le CA et amorcer une dynamique.

Jacques MELOT : proposition « d'assainissement » au niveau du CA, dont la partie « inopérante » à remplacer, et aller vers un nouveau CA où l'admission des personnes serait le reflet d'une démarche volontaire à participer à la vie de la SMF.

SOLUTION TRANSITOIRE : étude de modèle pour arriver à créer par une modification des statuts une structure qui manque.

Que va apporter une nouvelle confédération ?

On travaille de la même manière à l'intérieur de la CAFAM ou de la SMF ou dans une autre fédération.

René PACAUD : Alain BELLOCQ, le prochain coordinateur de la CAMO est favorable à une organisation de la CAMO en fédération mais la CAMO s'est prononcée contre la confédération.

Régis COURTECUISSÉ s'engage à ce que cela change mais il faut procéder par étapes, en tenant compte des personnalités qui s'installent et font progressivement changer les choses ; vouloir le faire trop rapidement n'est pas une bonne solution. Concrètement, par rapport aux deux postes ouverts au C.A., il faudra établir un échancier pour clarifier la façon dont cela va se passer. Les représentants de la S.M.F. (René, Jacques et moi-même) ne sont pas habilités à prendre des décisions au nom du C.A. dans son ensemble. Nous pouvons apporter des points de discussion pour le prochain C.A. qui validera les propositions émanant de cette réunion de la CAFAM.

Encore une fois, lister les contacts existant avec les pouvoirs publics, permettra de positionner les interlocuteurs actuels, en matière de représentativité.

Jean-Claude MAIRE : si les adhérents de province avaient voulu faire bouger les choses énergiquement ils auraient pu se présenter au CA.

Georges FANNECHERE : la solution courrier a un coût par rapport à la communication par mail, pourquoi ne pas faire appel à des personnes informatisées qui diffuseraient les informations ?

Patrick LAURENT : la Société mycologique landaise apporte un témoignage de satisfaction, c'est une société isolée, non fédérée, elle considère la lettre de la SMF avec beaucoup d'intérêt.

Nicolas VAN VOOREN : dans le cadre d'une diffusion étendue des travaux de la CAFAM, pourquoi ne pas globaliser les moyens des différents organismes présents, faire un mailing 250 adresses (environ) et partager les frais entre nous ?

René PACAUD : prenons des décisions constructives, voyons comment communiquer au sein des documents SMF.

Un document sur la communication (source : Fédération Française aéronautique) m'a été remis pour que ces quelques remarques apparaissent dans le présent compte-rendu :

« Les assemblées générales, au-delà de leur côté formel, favorisent les rencontres et les échanges toujours enrichissants. Les ateliers sont riches d'informations sur les dirigeants fédéraux et les discussions informelles conduites au gré des rencontres autour d'une tasse de café lors de moments plus conviviaux ...

L'information et la communication doivent aussi aller vers le licencié, pour qui de nouveaux vecteurs se mettent en place.

...

Il nous faut enfin, c'est essentiel, communiquer vers le grand public. Communiquer, comment pourrions-nous nous en dispenser en ces temps où c'est une condition impérative pour exister ? notre activité souffre en effet d'un déficit d'image, ou plutôt d'une image faussée par les préjugés et peut-être par nos propres comportements.

Posez la question autour de vous : le grand public sait-il où, comment, quand et avec qui, à quel prix on peut apprendre....Le sait-il, et s'il le sait, quelle image s'en fait-il ?

*Mais faut-il attendre une campagne nationale pour que chacun de nous se fasse l'ambassadeur de notre activité ?
Je ne le crois pas, et si nous commençons toute de suite ? »*

Elsa MAZET : ce texte aurait pu être écrit par nous !

Henri NOGUERE : les deux personnes qui vont entrer au CA de la SMF sont représentatives de qui ? Leur fédération ou toute la province ?

Pierre-Arthur MOREAU : il est prématuré de décider ici du fonctionnement de la SMF mais elle rendra compte de ses décisions rapidement.

René CHALANGE : au niveau des activités de la SMF, un projet de courrier pour faire une sortie conjointe SMF/ STE LOCALE afin de faire preuve d'esprit d'ouverture.

Daniel LACOMBE : l'idée d'envoyer un courrier est bonne, mais encore faut-il donner les informations concernant la participation des mycologues et leur identité, car les mycologues de la SMF ne pourront pas être présents partout. En fonction des personnalités du monde mycologique présentes, il est bien évident que le taux de participation sera différent, et très intéressant.

Nicolas VAN VOOREN : un petit point sur lequel il faut être vigilant : l'assurance, qui couvre ce type de sortie ?

La FMBDS a constitué un groupe de travail sur les assurances. La conclusion retient la MAIF, agence parisienne : un contrat type détaillé est proposé en fonction du nombre d'adhérents, chaque société est libre ou non d'adhérer.

Il est possible d'étudier un contrat global, qui pourrait être étendu au niveau national, il y aurait un avantage certain.

Alain FAVRE : quels sont les porteurs du projet ? à officialiser.

Gilles MABON : la SMF peut avoir des sections qu'elle n'utilise pas ?

Pierre-Arthur MOREAU : la division en sections pourrait engendrer des réactions psychologiques à l'intérieur de la SMF qui présentent un blocage.

...

Pierre-Arthur MOREAU : pouvons-nous anticiper sur la réaction de nos sociétés mycologiques à qui nous présenterons ce compte-rendu, comment sera perçue la SMF à l'heure actuelle ?

Chacun de nous est membre de la SMF à titre individuel ou par l'adhésion de sa société.

Un courrier présentant les vœux du devenir de la SMF pour les prochaines années serait le bienvenu dans le contexte actuel (accord spontané de Régis).

MYCOGLOB

Par Nicolas VAN VOOREN

Historique du démarrage de 2005 (voir CR 2005) de ce projet ambitieux ayant pour objet la mise à disposition auprès de la communauté mycologique d'une base de données intégrant toutes les informations possibles (taxinomie, nomenclature, bibliographie, informatique, herbier, illustrations, etc...) sur tous les champignons recensés dans le monde.

Jacques MELOT : il est peut-être préférable d'abandonner le projet sous cette forme pour le faire avancer plus loin, les frais engagés sont hors de proportion.

Nicolas VAN VOOREN : le bénévolat a des limites mais il sera indispensable ici pour les phases d'acquisition des données, toutefois pour faire développer cet outil (qui requiert des compétences informatiques) il faut des moyens financiers.

Jacques MELOT : je ne vois pas l'intérêt de ce projet, le monde qui nous entoure est payé pour faire un travail, mais ce travail pourrait être fait dans le cadre pur de la société savante, sans rémunération.

Un travail de regroupement d'informations a été fait personnellement et informatisé, par Jacques MELOT Mais comment le mettre en ligne pour qu'il soit consultable par tous, disposons-nous d'une telle compétence au sein de la CAFAM ?

Régis COURTECUISSÉ : depuis le début du projet, il n'y a pas eu de progression, l'approche professionnelle de Nicolas est intéressante mais avec un écueil, acceptons-nous la réalisation de ce projet dont les enjeux financiers sont très importants ?

Les explications de ce débat sont très difficiles à cerner, il est question notamment de timing si nous voulons être présents maintenant, car les travaux sur Internet dans le domaine des bases de données taxinomiques avancent à grands pas, et si nous prenons du retard, MYCOGLOB sera mort avant d'être opérationnel.

Il serait utopique de développer un logiciel que personne ne peut s'approprier, car personne ne sait comment cela fonctionne. Il faut se baser sur des techniques standard existantes.

Ce projet est innovant et serait utile aux gestionnaires ; nous pourrions mettre en avant ce point pour dégager des ressources auprès des pouvoirs publics.

Comparaison est faite avec l'*Index fungorum* du CABI.

Proposition de Nicolas VAN VOOREN : prendre du temps bénévolement pour montrer la faisabilité d'intégrer des données sous la forme que nous avons l'habitude de traiter.

Espérance BIDAUD : les gens ne connaissent pas tous les capacités de certains logiciels, nous avons un problème de financement, on peut commencer à monter le dossier et à travailler, si au bout du compte le financement n'est pas obtenu, on verra....

En conclusion :

Solliciter des aides pour rentrer des données sous un format à définir en respectant un protocole.

Demandes de financement : monter un dossier collectif s'appuyant sur le document du CR CAFAM 2005

La CAFAM mandate la SMF pour s'occuper de ce dossier. Réponse après le CA du 17 juin

La liste rouge nationale

La liste rouge nationale des champignons menacés en France, mode opératoire et état d'avancement.

Par Régis COURTECUISSSE & Pierre-Arthur MOREAU.

Rappel sur les listes rouges

Une liste rouge est un document visant à présenter les espèces vivantes dont l'existence ou la survie sont compromises par les activités humaines ou par toute autre menace.

Elle n'a pas de valeur réglementaire.

Critères d'inscription, catégories de menaces.

Critères (Courtecuisse, 1997)

- espèces très rares, présentes dans un nombre très restreint de stations, dont la perturbation amènerait directement à leur disparition ou à leur raréfaction drastique.
- espèces ayant connu une diminution importante de fréquence au cours des dernières années. L'estimation de ce paramètre est souvent très délicate, pour différentes raisons.
- espèces de fréquence variable (pas forcément très rares) mais liées à des biotopes eux-mêmes fortement menacés
- espèces apparemment prospères au niveau régional, pour le moment, mais subissant une menace effective assez forte dans différents pays européens

Catégories (Courtecuisse, 1997)

Liste rouge de niveau I

- Catégorie 0, espèces considérées comme éteintes (non revues depuis 1980),
 - Espèces apparemment disparues (aucune récolte depuis 1980)
- Catégorie 1, espèces menacées d'extinction
 - Espèces très rares, strictement limitées à des biotopes eux-mêmes fortement menacés ou
 - Espèces rares à très rares, ayant subi une très forte régression depuis les années 60 ou
 - Espèces non revues depuis 1985
- Catégorie 2, espèces fortement menacées
 - Espèces rares, venant préférentiellement dans des stations elles mêmes menacées ou
 - Espèces rares ayant subi une régression notable depuis les années 1960.
- Catégorie 3, espèces menacées
 - Espèces rares ou dispersées, venant plutôt dans des biotopes menacées ou
 - Espèces assez rares à rares ayant fortement régressé depuis les années 60

Liste rouge de niveau II

- Catégorie 4, espèces potentiellement menacées ou vulnérables
 - Espèces rares ou très rares, sans tendance manifeste actuelle à se raréfier et venant dans des habitats non spécialement menacés pour le moment ou
 - Espèces connues d'une seule récolte dans la région, de ce fait potentiellement menacées (surtout dans le cas de stations sensibles ou vulnérables)
- Catégorie 5, espèces sensibles
 - Espèces apparemment non menacées pour le moment dans la région Nord – Pas de Calais, mais à surveiller en raison d'une valeur patrimoniale importante dans d'autres régions d'Europe.

Critères IUCN

CRITICALLY ENDANGERED (CR)

- A. Reduction in population size based on any of the following:
- B. Geographic range in the form of either B1 (extent of occurrence) OR B2 (area of occupancy) OR both:
- C. Population size estimated to number fewer than 250 mature individuals and either...:
- D. Population size estimated to number fewer than 50 mature individuals.
- E. Quantitative analysis showing the probability of extinction in the wild is at least 50% within 10 years or three generations, whichever is the longer (up to a maximum of 100 years).

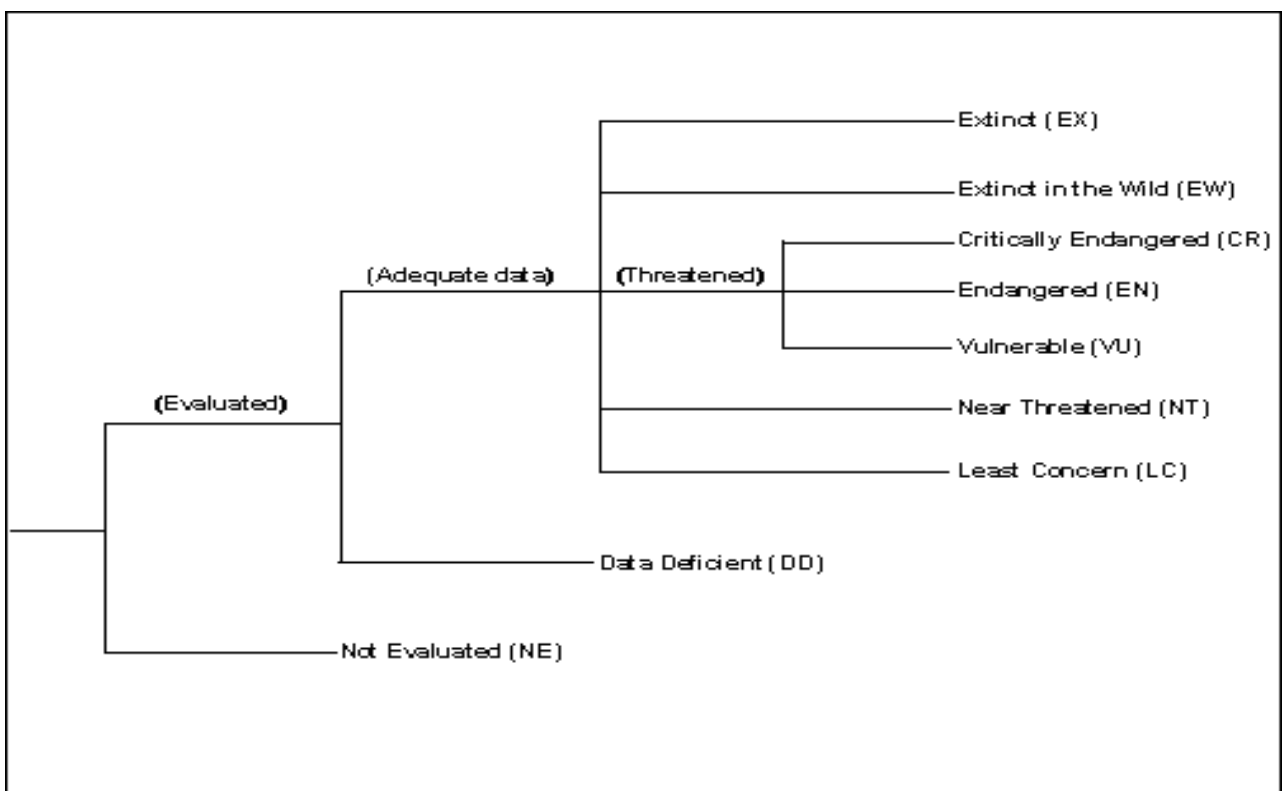
ENDANGERED (EN)

- A. Reduction in population size based on any of the following:
- B. Geographic range in the form of either B1 (extent of occurrence) OR B2 (area of occupancy) OR both:
- C. Extreme fluctuations in any of the following:
- D. Population size estimated to number fewer than 250 mature individuals.
- E. Quantitative analysis showing the probability of extinction in the wild is at least 20% within 20 years or five generations, whichever is the longer (up to a maximum of 100 years).

VULNERABLE (VU)

- A. Reduction in population size based on any of the following:
 - B. Geographic range in the form of either B1 (extent of occurrence) OR B2 (area of occupancy) OR both:
 - C. Population size estimated to number fewer than 10,000 mature individuals and either:
 - D. Population very small or restricted in the form of either of the following:
 - E. Quantitative analysis showing the probability of extinction in the wild is at least 10% within 100 years.
- ...

Catégories IUCN



1	2	Sav	Nb citations	Cat moy	LISTE NATIONALE	Proposition RC
2	<i>Alnicola cholea</i> Kühner	Ecm	1	1	1	VU
162	<i>Entoloma pseudoexcentricum</i> (Romagnesi) Zschieschang	S(Ecm?)	3	2	2	LRnt
163	<i>Entoloma reinwaldii</i> Noordel. & Hausknecht	S	1	1	2	VU
164	<i>Entoloma rhombisporum</i> (Kühner & Boursier) Horak	S	3	2	2	VU
165	<i>Entoloma roseum</i> (Longyear) Hesler	S	3	1,666666667	2	LRlc
166	<i>Entoloma sarcitum</i> (Fr.) Noordel.	S	3	2	2	LRlc
167	<i>Entoloma saundersii</i> (Fr.) Saccardo	S(Ecm?)	5	2,4	2	LRnt
168	<i>Entoloma scabiosum</i> (Fr.) Noordeloos	S	3	2	2	LRnt
169	<i>Entoloma serrulatum</i> var. <i>nigrovenosum</i> Courtec. Ad int.	S	1	1	2	DD
170	<i>Entoloma sphagnorum</i> (Romagn. & J. Favre) Zschiesch.	S	2	1	2	LRcd
171	<i>Entoloma tjallingiorum</i> Noordeloos	SL	2	2	2	DD
172	<i>Entoloma vinaceum</i> (Scopoli) Arnolds & Noordeloos	S	3	1,333333333	2	LRlc
173	<i>Exidia umbrinella</i> Bresadola	SL	1	2	2	
174	<i>Fayodia anthracobia</i> (J. Favre) Kühner	SP	3	0,666666667	2	LRcd
175	<i>Flammulaster siparius</i> (Fr. : Fr.) Watling	S/SL	1	2	2	LRlc
176	<i>Flammulaster subincarnatus</i> (Josserand & Kühner) Watling	S/SL	4	1,666666667	2	DD
177	<i>Galerina cephalotricha</i> Kühner	Mo	4	1,25	2	DD
178	<i>Galerina gibbosa</i> J. Favre	Mo	2	1	2	LRlc
179	<i>Galerina muricellospora</i> Atkinson	Mo	2	3	2	DD
180	<i>Galerina sphagnicola</i> (Atk.) A. H. Sm. & Singer	Mo	3	1,666666667	2	LRlc
181	<i>Galerina sphagnorum</i> (Pers. : Fr.) Kühner	Mo	4	2	2	LRlc
182	<i>Geastrum coronatum</i> Pers.	S	2	2	2	LRlc
183	<i>Geastrum floriforme</i> Vitt.	S	3	2,666666667	2	LRlc
184	<i>Geastrum fornicatum</i> (Huds.) Hockler	S	9	2,375	2	LRnt
185	<i>Geastrum lageniforme</i> Vitt.	S	2	0,5	2	LRnt
186	<i>Geastrum pedicellatum</i> (Batsch) Dörfelt & Müller	S	1	2	2	DD
187	<i>Geastrum recolligens</i> (Wood. ex Sow.) Desv.	S	1	1	2	LRcd
188	<i>Geoglossum difforme</i> Fr.	S	2	2	2	EN
189	<i>Geoglossum fallax</i> E. J. Durand	S	7	2	2	LRlc
190	<i>Geoglossum glutinosum</i> Pers. : Fr. [= <i>Geoglossum viscosum</i>]	S	8	2,75	2	LRlc
191	<i>Geoglossum sphagnophilum</i> Boud.	S	1	2	2	LRlc
192	<i>Gerronema postii</i> (Fr.) Singer	S	5	2,2	2	LRnt

- 1ère méthode d'estimation :

courbes temps-espèces
(progression du nombre d'espèces recensées)

< 2 ans : variable = nombre de visites

> 2 ans : variable = temps

- 2e méthode d'estimation :

« Taux d'espèces exceptionnelles » et indice de représentativité

Principe : estimer la représentativité d'une série de relevés

« taux d'espèces exceptionnelles » (TEE):

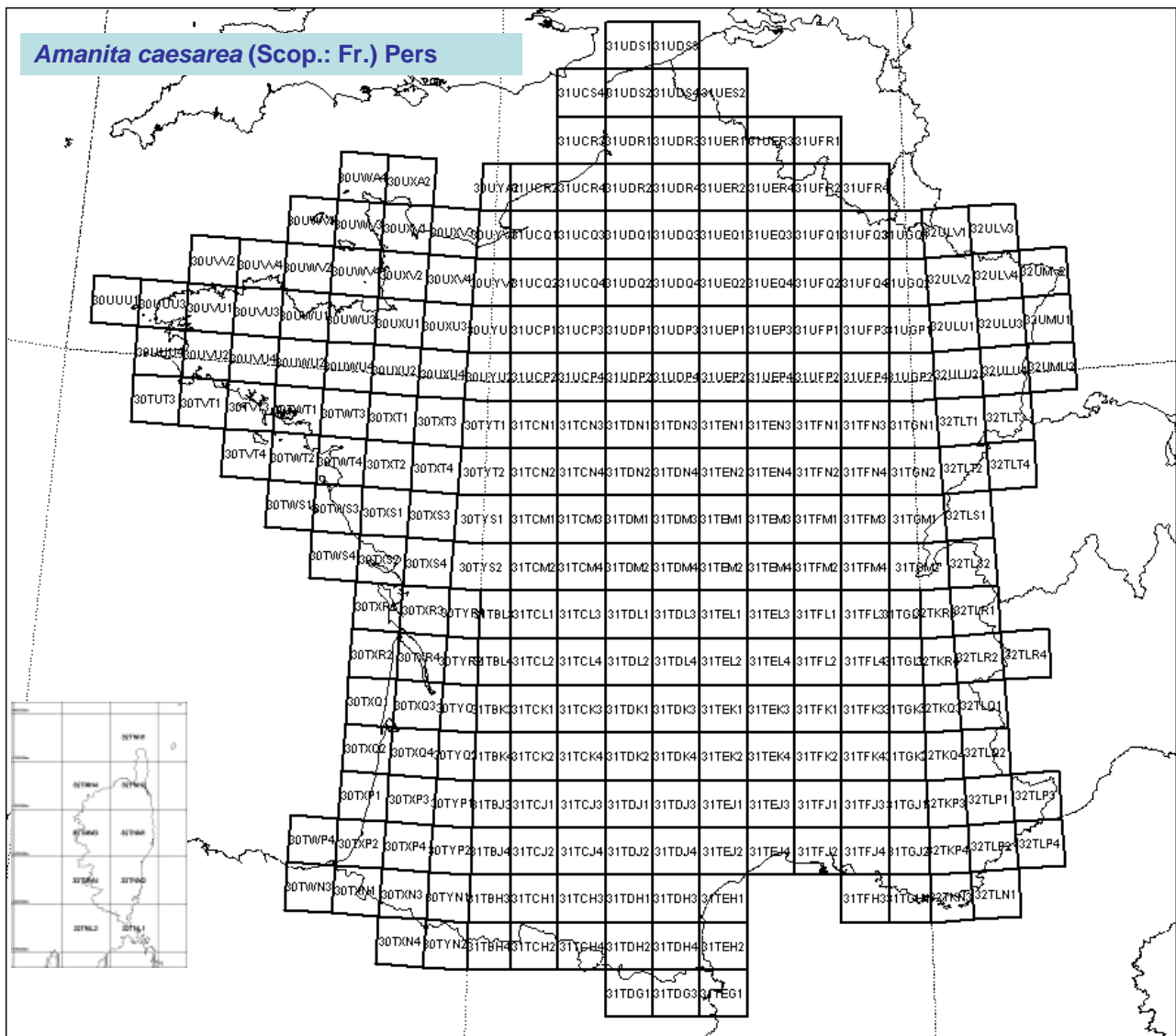
= rapport du nombre d'espèces vues 1 fois sur nombre total d'espèces recensées

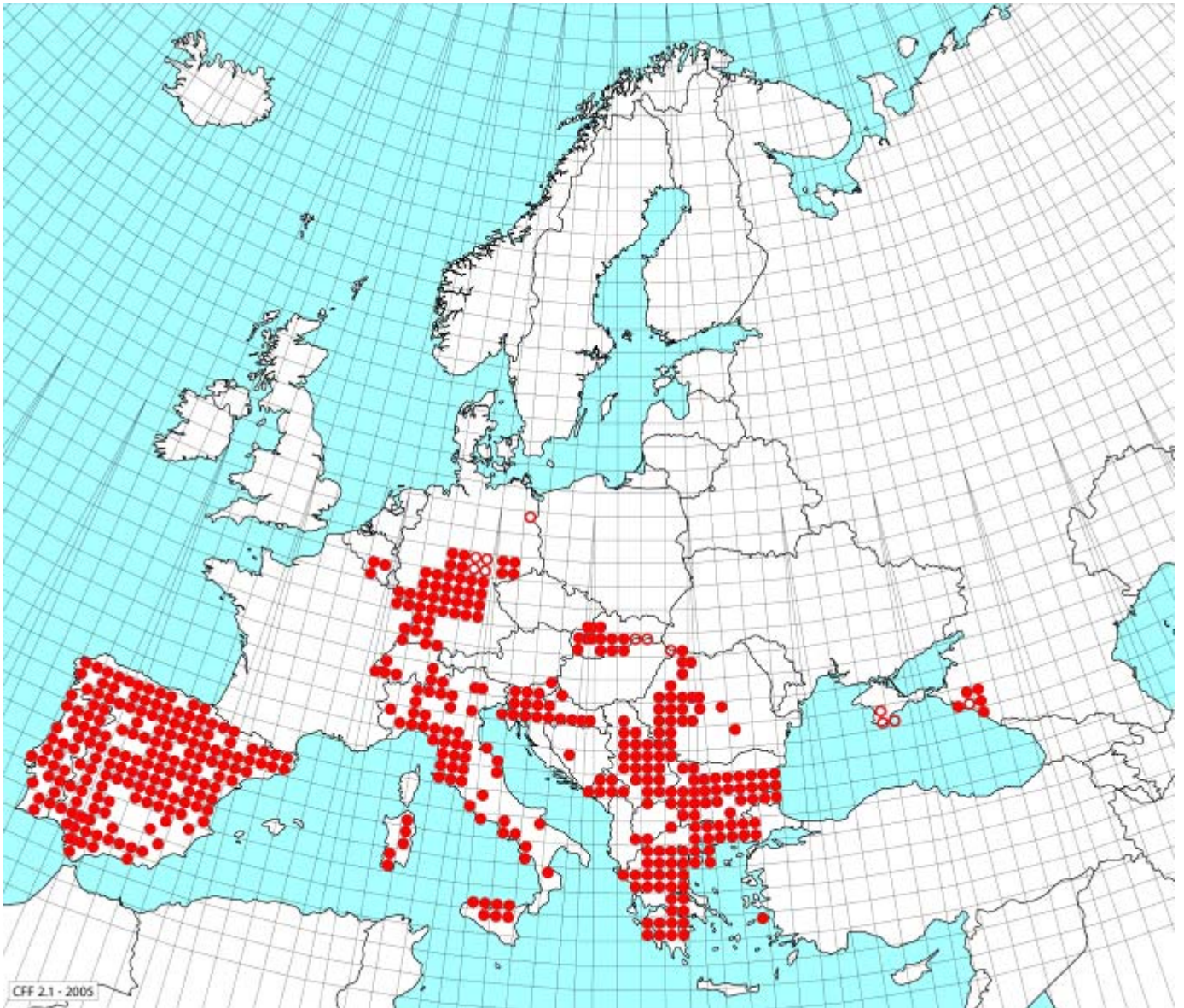
Indice de représentativité :

$$I_r = 1 - TEE$$

Quand le nb d'espèces exceptionnelles augmente, I_r diminue

Quand le nb d'espèces recensées augmente, Ir augmente





Amanita caesarea

- Before 1970
- After 1969

Les noms français des champignons

Par Jean ROVEA, coordinateur du Comité pour les noms français des champignons.

Jean ROVEA présente le Comité des Noms français, créée en 1999, composé de dix personnes.

On avance lentement mais sûrement. La liste de noms relative aux Amanites, Agarics, Bolets, Chanterelles, Clitocybes, Collybies, Coprins, Lactaires, Polypores peut être consultée sur le site de la SMF : <http://www.mycofrance.org> à la rubrique « Comité des noms français ».

1. ETAT ACTUEL DE NOS TRAVAUX

a) depuis un an

Nous avons **achevé le travail sur les lactaires** (octobre 2004 – décembre 2005).

En janvier 2006, nous avons **affiché sur Inventaire-mycos les listes non encore publiées** : coprins, polypores, lactaires. Cela a provoqué quelques observations des abonnés du forum, dont nous avons essayé de tenir compte, ce qui nous a amenés notamment à changer certains noms que nous avons choisis dans un premier temps :

Taxon	Premier nom choisi	Nouveau nom
Coprinus radians	Coprin printanier	Coprin à feutre roux
Lactarius cremor	Lactaire à odeur de lierre	Lactaire cannelé
Lactarius flavidus	Lactaire aubergine	Lactaire jaunâtre
Lactarius glycosmus	Lactaire coco	Lactaire à odeur de noix de coco
Lactarius helvus	Lactaire céleri	Lactaire à odeur de céleri
Lactarius omphaliformis	Lactaire fausse-omphale	Lactaire ombiliqué
Lactarius robertianus	Lactaire alpin à lait violet	Lactaire brun-violet

En revanche, nous avons maintenu le nom de Lactaire ridulé pour Lactarius pterosporus, contre Lactaire à spores ailées, parce que la majorité des membres du comité pense que les références à un caractère microscopique ne sont pas pertinentes par rapport au public visé par les noms français.

Nous avons enfin ajouté trois espèces, dont l'une au moins aurait dû figurer dans notre liste initiale mais avait été oubliée :

Coprinus lagopides	Coprin laineux des charbonnières
Lactarius acerrimus	Lactaire à lames interveinées
Lactarius cyathuliformis	Lactaire petite coupe

Beaucoup d'autres taxons, dont l'ajout avait été suggéré par l'un des intervenants sur le forum, n'ont pas été retenus, car nous n'essayons pas d'être exhaustifs, loin s'en faut (voir plus loin les précisions sur le travail en cours sur les russules). Nous pensons en effet que cela n'a pas grand intérêt de nommer en français des taxons très rares ou impossibles à identifier macroscopiquement, sauf s'ils présentent un intérêt patrimonial et sont par exemple susceptibles de figurer un jour sur une liste rouge.

Une fois ces modifications terminées, nous avons **affiché les trois listes sur le site Internet de la S.M.F.**

Immédiatement après ces opérations, nous avons été saisis par Guillaume Eyssartier d'une demande de **révision de la liste des chanterelles**. Nous avons tenu compte de toutes ses observations et modifié plusieurs noms, en utilisant notamment le mot « girolle » pour plusieurs espèces que nous avions initialement nommées « chanterelles ». La liste ainsi revue est également disponible sur le site de la S.M.F. Depuis début avril 2006, nous travaillons sur les **russules**.

Les quelques précisions qui vont suivre me permettront de donner un aperçu de nos méthodes de travail : Traditionnellement, une liste de base est établie à partir du fichier de la S.M.F. par Pierre-Arthur Moreau et Jean-Jacques Wuilbaut, qui nous suggèrent un premier tri entre espèces à traiter et espèces à ignorer. Pour les russules, il y avait 378 taxons dans le fichier de la S.M.F. ; nos collègues en avaient retenu 113 et rejeté 265. Bien entendu, ces suggestions sont soumises à l'ensemble du groupe, dont chaque membre est invité à faire savoir quels taxons provisoirement rejetés (ici les 265) il souhaite conserver. Un vote sur ce sujet a fait apparaître 142 taxons dont l'ajout était demandé par un ou plusieurs d'entre nous. 113 + 142, cela faisait un total de 255, ce qui a été jugé unanimement excessif pour être traité d'un seul bloc. Il a donc d'abord été envisagé de laisser provisoirement de côté les 80 taxons dont l'ajout n'avait été demandé que par un seul membre du comité, et de traiter en priorité les 175 restants. Les 80 mis en attente seraient traités dans un deuxième temps.

Mais la moitié des membres du comité étant présents à la CAFAM, une réunion de travail a eu lieu hier soir (vendredi, cet exposé ayant lieu le samedi). Elle a permis une réflexion collective sur la composition de la liste des russules et abouti à la réduction de la liste d'attente de 80 à 24, ce qui aurait pour conséquence que, sous réserve de l'accord des membres non présents, nous traiterions finalement tout l'ensemble à la fois, d'autant plus que la suppression de quelques autres espèces sera soumise à la discussion.

b) Récapitulation du travail effectué depuis le début (1999)

Depuis que le comité existe, nous avons nommé :

65 Agarics	55 Amanites	99 Bolets	18 Chanterelles
51 Clitocybes	33 Collybies	31 Coprins	97 Lactaires
135 Polypores			

A cela il faut ajouter 163 espèces de champignons potentiellement commercialisables, dont une bonne centaine n'appartenaient pas aux genres cités ci-dessus. Ce corpus, très hétéroclite, n'est pour l'instant qu'un document de travail qui doit essentiellement permettre de donner aux administrations compétentes les noms français à faire figurer dans les listes officielles dont l'élaboration est en cours, mais il ne peut pas être publié tel quel.

2. PUBLICITÉ DE NOS LISTES

Comme cela a déjà été exposé précédemment, notre fonctionnement actuel prévoit la diffusion de nos listes sur le forum Inventaire-myc afin de les soumettre à la communauté des mycologues français et francophones des pays limitrophes, puis leur affichage sur le site Internet de la S.M.F. Mais il faudra prévoir à terme d'autres modes de diffusion, ne serait-ce que pour informer les mycologues qui n'ont pas d'accès Internet, et aussi bien entendu tous les destinataires non mycologues de nos travaux.

J'ai eu en tout cas l'occasion de constater que notre existence et notre activité ne sont pas encore suffisamment connus, et j'ai par conséquent proposé à André Fraiture, responsable de l'organisation du congrès 2006 de la S.M.F., qui l'a accepté, une communication sur ce sujet.

3. PROBLEME DE NOTRE REPRESENTATIVITE, DONC DE NOTRE « AUTORITE »

Quand le comité des noms français des champignons a été créé en 1999, après un débat public sur *Mycologia europaea*, nous nous sommes en quelque sorte autoproclamés. Malgré la caution apportée par les noms de certains membres du groupe, aucune instance représentative de la mycologie française ne nous a investis. La question mérite donc d'être (re) mise sur le tapis.

En tout cas, dès que je m'exprime publiquement au nom du Comité des noms français des champignons, je me demande toujours plus ou moins d'où les coups vont tomber, et je suis plutôt agréablement surpris que les choses se passent dans l'ensemble très bien...

Echanges entre participants de la CAFAM sur la présentation du coordinateur du Comité pour les noms français des champignons

Jean-Pierre AUGST : dans l'attente les associations doivent avoir ces listes, ceci est important
La CAFAM pourrait mandater le comité des noms français des champignons.

Au départ nous n'étions pas d'accord pour fournir un document, à l'heure actuelle on peut imaginer que la CAFAM entérine cette proposition.

Nicolas VAN VOOREN : pourquoi limiter à la SMF au lieu de faire un fascicule plus large distribué à large échelle ?

Cette proposition a été adoptée dimanche en fin de matinée : un fascicule sera édité, avec les mises à jour nécessaires : **la CAFAM mandate le CNFC à l'unanimité** pour proposer l'édition par la FMBDS, sous l'égide de la CAFAM, d'une première liste avec double entrée latin-français.

Jean Rovéa suggère de mettre les listes en français et en latin sur le site SMF.

Jean-Pierre AUGST : la priorité ne serait-elle pas celle de l'usage courant pour tout de suite pour les sociétés ?

Pierre-Arthur MOREAU : on s'adresse à tous les usagers de la mycologie, à tous ceux qui ont besoin d'utiliser les noms français dont on utilise les noms des groupes courants.

Il est embarrassant de nommer les champignons comestibles.

On peut observer la liste canadienne avec des noms canadiens pour en avoir une idée.

Le 13 juin 2006, Jean ROVEA a adressé le message ci-dessous à la présidente FMBDS :

« Peu après mon retour de Saint-Jean la Vêtre, j'ai informé tous les membres du Comité des noms français des champignons (CNFC) de ce qui s'était dit à la CAFAM sur nos travaux, et notamment du projet de publication d'un fascicule spécifique qui avait été envisagé sur proposition de Nicolas Van Vooren. En effet, comme certains d'entre nous l'avaient dit à Saint-Jean, il était indispensable de recueillir l'avis de l'ensemble du comité avant de prendre les dispositions nécessaires à la mise en exécution de ce projet.

Or il est apparu très vite que plusieurs d'entre nous, dont certains étaient d'ailleurs présents à la CAFAM, n'étaient pas très favorables à la publication de nos listes dans un fascicule spécifique dans l'avenir immédiat, et ce pour diverses raisons :

- Ce projet a été discuté de façon trop précipitée, sans même que les membres du CNFC présents aient pu se concerter préalablement ; en conséquence, ils n'étaient pas en mesure d'en apprécier pleinement les tenants et les aboutissants.

- En particulier, certaines questions matérielles (financement, distribution du document) n'ont pas vraiment été débattues.

- Surtout (et c'est là notre réserve majeure), nous jugeons que nos travaux ne sont pas assez avancés pour justifier dès maintenant une publication spécifique, qui, qu'on le veuille ou non, aurait, contrairement à une insertion parmi d'autres articles dans diverses revues, un "prestige" excessif par rapport à l'intérêt réel d'une réalisation encore aussi fragmentaire.

Bien entendu, nous ne rejetons pas le principe de ce genre de publication à terme. Il nous semble que cela devrait être possible dans un avenir pas trop lointain, plutôt en 2008 qu'en 2007 si nous voulons être réalistes. Après les genres qui ont déjà été traités (voir site Internet de la S.M.F.), nous travaillons actuellement sur les russules, et nous aimerions avoir traité encore les quelques autres ensembles susceptibles d'intéresser prioritairement le grand public avant de rassembler le tout dans un fascicule qui, tout en étant encore incomplet, couvrirait déjà les besoins de première nécessité.

Parallèlement, afin de préparer au mieux la réalisation de ce fascicule, nous proposons de réfléchir dès maintenant en concertation avec Nicolas (et éventuellement quelques autres membres de la CAFAM) à la meilleure forme possible à lui donner. Nous pourrions ainsi élaborer une maquette qui serait présentée à la CAFAM en mai 2007, de sorte que nos "commanditaires" voient exactement à quoi ressemble notre travail et qu'ils puissent juger sur pièces s'il répond à leurs attentes et à leurs besoins.

Dans l'immédiat, nous avons pris bonne note de l'attente qui s'est exprimée à la CAFAM, et nous sommes donc d'accord pour favoriser au maximum la meilleure diffusion possible des listes existantes dans la communauté mycologique, de façon qu'elles soient accessibles à tous les membres d'associations, fédérées ou non, et ce qu'ils aient ou non un accès Internet. Pour cela, nous suggérons :

- que tous les responsables d'associations mycologiques informent leurs adhérents de l'existence du CNFC et de l'affichage des listes qu'il a établies sur le site Internet de la S.M.F.;*
- que les fédérations et les associations qui ont leur propre site Internet y affichent nos listes si elles le jugent utiles ;*
- que les associations qui le désirent impriment ces listes dans leur bulletin ou les mettent à la disposition de leurs adhérents sous forme de photocopie.*

(dans ces deux derniers cas, il serait préférable que les associations se concertent avec le CNFC sur le contenu d'un éventuel texte de présentation.)

Avec toutes mes amitiés,

Jean

P.-S. Etant donné que c'était toi qui t'étais proposée pour prendre en main la réalisation matérielle du fascicule envisagé, j'ai jugé bon, en accord avec mes collègues du CNFC, de n'envoyer dans un premier temps le texte ci-dessus qu'à toi. Merci de me tenir au courant de la diffusion que tu souhaites lui donner. »

D'un commun accord entre Jean ROVEA et Espérance BIDAUD, il a été décidé de reproduire la totalité du texte sur ce compte-rendu.

Exemple d'activités d'une association mycologique

Par Patrick LAURENT, Société Mycologique des Hautes-Vosges

Inventaires sur des Aulnaies et Tourbières remarquables des Vosges

Sites subventionnés

6 sites remarquables, privés ou communaux.

Sites non subventionnés

- Tourbière du Lispach à La Bresse
- Chaume primaire du Tanet-Gazon du Faing (RN - RI)
- Tourbière du Machais (RI)
- Tourbière du Frankenthal et Missheimle (RN)
- Tourbière du Forlet
- Tourbière du Beillard
- Cas particulier de l'aulnaie du Ried d'Ohnenheim-Elsenheim (Commune Illhaeusern)

Partenariat avec le conseil général des Vosges

- Les inventaires sur les six premiers sites sont subventionnés par le conseil général des Vosges.

Notre démarche :

- Présentation du projet & utilité des inventaires
- Volonté de transmettre les données
- Estimation du budget
- Demande de subvention

Les autres partenariats

- Conservatoire des sites lorrains (section Vosges)
- Conservatoire des sites alsaciens
- Parc naturel régional des Ballons des Vosges
- Propriétaire privé (Lac tourbière de Retourner)
- ONF – Communes d'Ohnenheim & Elsenheim
- Autorisations préfectorales pour les prospections sur les réserves intégrales

Documents à réaliser

- Analyse écologique et patrimoniale
- Recherches bibliographiques
- Recherches et analyse des inventaires existants
- Index - Inventaire
- Iconographie

UTILISATION DES LISTES ROUGES

Contrats d'inventaires locaux

Travaux commandés : Corse herbier mycologique et mise en place d'une base de données des champignons corses et constitution archives.

Devis 4000 euros (déplacements, recherche données et rémunération étudiants qui rentrent les données)

BUDGET CONSEIL REGIONAL : 10 000 EUROS pour les znieff

Devis pour les inventaires : DIREN ONF qui ont de grosses structures, donc un budget différent.

En ce qui concerne la protection départementale, le financement est beaucoup plus modeste.

Au niveau européen une liste de 50 espèces donne lieu à l'établissement d'une cartographie. Régis utilise les informations relatives à leur répartition présentes dans l'inventaire national. Il complète certaines informations avec les présents à la CAFAM.

Pierre Arthur Moreau présente la méthode utilisée dans sa thèse et permettant lors d'inventaires à partir des courbes « espèces présentes/temps » d'estimer par extrapolation le nombre d'espèces théoriquement recensables sur un site donné.

Il constate que sur de nombreux inventaires le nombre d'espèces nouvelles trouvées se stabilise à partir de 5 visites. La période d'inventaire conseillée est de 3 ans.

Réunions avec la DGCCRF

Noms des champignons commercialisables

(liste établie par le Centre technique de la conservation des produits agricoles en mai 2005)

Par René CHALANGE

Le point sur les réunions avec la DGCCRF et sur la liste nationale des champignons commercialisables.

René CHALANGE secrétaire de la SMF retrace l'historique des 3 réunions (28/11/05, 23/01/06 & 27/03/06) auxquelles ont participé : Madame Muckensturm DGCCRF, Madame Tenailleau pour la Santé et, pour la mycologie, Messieurs Chalange, Fombour, Saviuc et Laurent.

La contribution des mycologues a été demandée afin de proposer une liste nationale des champignons commercialisables qui serait intégrée dans un décret en préparation.

Après de nombreux échanges sur le forum de la coordination, une liste restrictive s'appuyant sur les critères : espèces toxiques, espèces toxiques aléatoires, espèces présentant des confusions possibles, espèces menacées a été élaborée. Mais lors de la dernière réunion Mme Muckensturm a fait savoir que la liste retenue est très limitative. Elle ajoute que les marchés internationaux sont ouverts et il semble exclu qu'un champignon autorisé à la vente en Italie par exemple ne puisse être vendu en France. Les légitimes préoccupations de préservation d'une majorité de mycologues ne doivent pas aller à l'encontre du droit.

Jean-Pierre AUGST suggère de proposer 2 listes: une minimaliste (à privilégier) et une liste élargie.

Problèmes à résoudre :

- réalité du contrôle des champignons et compétence des personnels, aussi bien au niveau de la filière commerciale qu'à celui des agents de la DGCCRF.
- proposition de réaliser une plaquette d'information - qui finance ?
- contrôle par des mycologues ? Comment habilitier quelqu'un et quelle compétence peut-on attendre ou exiger? Quelle responsabilité ?
- filière de la transformation difficile à suivre
- protection de l'environnement : on n'en tient pas compte dans les réglementations de vente des champignons
- Il faudrait un arbitrage impliquant trois ministères !

Prochaine réunion le 19 Juin 2006.

Noms des Champignons commercialisables

Tricholomacées		- Boletus edulis	- Cèpe de Bordeaux
- Tricholoma portentosum	- Tricholome prétentieux	- Boletus aestivalis	- Cèpe d'été
- Tricholoma terreum	- Grisets ou petits gris	- Boletus pinicola	- Cèpe des pins
- Tricholoma georgii	- Mousseron de la St-Georges	- Xerocomus badius	- Bolet bai
		- Suillus luteus	- Bolet jaune, nonette
Russulacées		- Suillus granulatus	- Bolet granuleux
- Lactarius deliciosus	- Lactaire délicieux	- Leccinum carpini	- Bolet des charmes
- Lactarius sanguifluus	- Lactaire sanguin	- Leccinum scabrum	- Bolet rude
Hydnacées		Cantharellacées	
- Hydnum repandum	- Pied de mouton	- Cantharellus cibarius	- Girolle ou chanterelle
		- Cantharellus densifolius)
Boletacées		- Cantharellus cinereus) - Chanterelles
- Boletus aereus	- Tête de nègre	- Cantharellus tubaeformis)
		- Cantharellus lutescens)

- Craterellus cornucopioides	- Trompette des Maures	Pleurotus pulmonarius) Pleurotus cornucopiae)- Pleurote Pleurotus ostreatus)
		Amanita caesarea - Oronge
Morchellacées		Marasmius oreades - Faux mousseron Pholiota mutabilis - Pholiote changeante
- Morchella esculenta)		Pholiota nameko - Pholiote dorée
- Morchella conica)		Auricularia auricula judae - Oreille de Juda
- Morchella vulgaris) - Morilles		Auricularia polytricha - Champignon noir
- Morchella rotunda)		Lentinus edodes - Shii-také
- Morchella costata)		
- Ptychoverpa bohemica - Verpe		Russula virescens)
- Mitrophora hybrida - Morillon		Russula olivacea)
		Russula aurata)- Russules
		Russula cyanoxantha)
Divers		
Volvariella esculenta - Volvaire		Stropharia rugosa - Strophaire
Armillaria mellea - Armillaire		

DOCUMENT DE TRAVAIL

PROJET DE DÉCRET

relatif à la mise sur le marché des champignons pris en application de l'article L. 214-1 du code de la consommation

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,

Vu la directive 98/34/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 juin 1998 prévoyant une procédure d'information dans le domaine des normes et réglementations techniques et des règles relatives aux sociétés de l'information ensemble la notification en date du... adressée à la Commission des communautés européennes ;

Vu le code de la consommation, et notamment ses articles L. 214-1 et L. 214-2 ;

Vu l'avis de l'Agence française de sécurité des aliments en date du

Le Conseil d'État (section des finances) entendu,

Décète :

Article 1er – Les dispositions du présent décret s'appliquent aux champignons frais ou ayant subi un traitement spécifique en vue de leur conservation.

Article 2. – La liste des champignons destinés à la consommation humaine est fixée par arrêté des ministres chargés de la consommation, de l'agriculture et de la santé.

Article 3. – Les champignons font l'objet d'un tri préalable à leur mise sur le marché par un personnel formé à cet effet.

Le nettoyage par voie humide des champignons avant leur mise sur le marché est interdit.

Chaque lot de champignons est accompagné d'un document précisant les nom et adresse du responsable du tri.

Article 4. – La mise sur le marché des champignons vétustes, saturés d'eau, envahis par les moisissures, fragmentés ou endommagés par de mauvaises conditions de transport ou de stockage est interdite.

Article 5. – Lors de leur mise sur le marché, les champignons présentent individuellement un développement et un degré de maturité suffisants pour en permettre l'identification.

Les champignons frais sont présentés sur une seule couche, propres et entiers : chapeau et pied non coupé. Les champignons qui ont des lames blanches sont présentés avec leurs pieds .

Le mélange de plusieurs espèces de champignons frais est interdit.

Article 6. - La vente ambulante, le colportage ()et la vente à domicile des champignons sauvages sont interdits

Article 7. – Les champignons séchés ne doivent pas appartenir à des espèces différentes, ni être mélangés à d'autres ingrédients.

Ils doivent rester macroscopiquement reconnaissables. La part en débris de champignons, c'est à dire les fragments qui passent à travers un tamis à mailles de 5mm, ne doit pas dépasser 6% en masse.

La teneur en eau maximum des champignons lyophilisés est au max. égale à 6% en masse séchés à l'air : 12% m/m, shiitaké : 13% m/m

Article 8. – Les champignons surgelés peuvent être mis sur le marché en mélange de différentes espèces à condition que celles-ci soient reconnaissables.

Article 9. – Les granulés et poudre de champignons doivent contenir une teneur maximale en eau 9% m/m.

Article 10. – Outre les mentions prévues par les dispositions du chapitre II – modes de présentation et inscriptions - (partie réglementaire) du code de la consommation, le nom de l'espèce des champignons figure sur leur préemballage ou sur une étiquette liée à celui-ci. Lorsque les champignons ne sont pas présentés préemballés sur les lieux de vente au consommateur final, la mention de l'espèce est placée sur les produits eux-mêmes, ou à proximité immédiate, sur une affiche, un écriteau ou tout autre moyen approprié.

Lorsque les champignons sont commercialisés à un stade antérieur à la vente au consommateur final ou lorsqu'ils sont destinés à être livrés aux collectivités, telles que définies à l'article R. 112-11 du code de la consommation, l'indication de l'espèce peut ne figurer que sur les fiches, bons de livraison ou documents commerciaux accompagnant les produits auxquels ils se rapportent ou lorsqu'ils ont été envoyés avant la livraison ou en même temps qu'eux.

Article 11. - Il est interdit d'importer, de détenir en vue de la vente, de mettre en vente, de vendre ou de distribuer à titre gratuit des champignons ne satisfaisant pas aux dispositions du présent décret.

Article 12. - Les dispositions du présent décret ne s'opposent pas à la mise sur le marché en France des produits légalement fabriqués et commercialisés dans un autre Etat membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen qui assure un degré de protection et d'information du consommateur équivalent à celui du présent décret.

*Les champignons ne peuvent faire l'objet de **culture** que s'ils appartiennent à une espèce comestible figurant dans la liste fixée par arrêté(à étudier)*

Lors de la détention en vue de la vente, la mise en vente ou la vente doivent pouvoir être mis à disposition des services chargés du contrôle les informations ci-après : nom et adresse du fournisseur, date expédition, selon poids des colis, indication espèces/colis (à étudier)

Deuxième réunion à la DGCCRF : modification de la liste

Les noms en rouge ont été supprimés - Les noms en bleu ont été ajoutés

Tricholomacées

Tricholoma portentosum
Tricholoma terreum
Tricholoma georgii
Lepista nuda, saeva, panaeola
Clitocybe geotropa

Russulacées

Lactarius deliciosus
Lactarius sanguifluus

Hydnacées

Hydnum repandum,
Hydnum rufescens

Boletacées

Boletus aereus
Boletus edulis
Boletus aestivalis
Boletus pinicola
Xerocomus badius
Suillus luteus
Suillus granulatus
Leccinum scabrum, carpini
Leccinum quercinum, aurantiacum

Cantharellacées

Cantharellus cibarius
Cantharellus densifolius
Cantharellus cinereus
Cantharellus tubaeformis
Cantharellus lutescens
Craterellus cornucopioides

Morchellacées

Morchella esculenta
Morchella conica
Morchella vulgaris
Morchella rotunda
Morchella costata
Ptychoverpa bohemica
Mitrophora hybrida

Tubéracées

Tuber melanosporum
Tuber aestivum (incl. T. incinatum)
Tuber magnatum

Divers

Volvariella esculenta
Armillaria mellea
Pleurotus pulmonarius, cornucopiae
Pleurotus ostreatus
Macrolepiota procera
Amanita caesarea
Marasmius oreades
Pholiota mutabilis, nameko
Auricularia auricula judae,
Auricularia polytricha
Lentinus edodes
Russula virescens, olivacea, aurata
Russula cyanoxantha
Stropharia rugosa

Echanges entre participants de la CAFAM sur la présentation réalisée par René CHALANGE

PHILIPPE SAVIUC : la question posée n'est pas très claire dans la tête de l'administration donc reformuler pour répondre concrètement

Réactions : il semble difficile de faire une liste de champignons séchés.

Il est plus souhaitable d'avoir une liste qu'on réduit en cas de contestation et être capable d'expliquer pourquoi elle est toxique aléatoire ou supprimée pour la protection de l'environnement. Ce qui pourrait justifier qu'elle passe à la trappe au niveau national.

L'administration centrale et les finances sont-elles capables de collaborer avec l'environnement ?

Pierre-Arthur MOREAU : les espèces rares peuvent être vendues en provenance d'ailleurs dans la mesure où on a une liste européenne il sera plus facile d'expliquer la non-cueillette et la vente des espèces menacées. Amanita caesarea n'est pas menacée actuellement. L'idée c'est de relativiser au niveau européen.

Patrick LAURENT : le tollé du Bidaou a été énorme, le Nébularis dans le Jura (toxique aléatoire) se vend toujours.

Concernant le retrait des listes toxiques aléatoires un yaourt aussi est une denrée toxique aléatoire...

On pourrait envisager la condamnation des magasins = espèces pas fraîches pourquoi pas ?

Le but de la communauté mycologique (protection et risque toxique) est d'éviter le pillage, nous donnerons notre avis consultatif.

Georges FANNECHERE : 90% des bolets vendus en Corrèze proviennent d'Afrique !

On a indiqué des cas d'intoxication par les morilles (état de fraîcheur ?)

Le contrôle de la DGCCRF est très aléatoire.

Daniel LACOMBE faut-il préciser la cuisson de certains champignons comme les Morilles ?

Jean-Pierre AUGST : la distribution se fait par des goulots d'étranglement et l'état des champignons ne bénéficie d'aucun contrôle dans ce cas sur les lieux de vente.

Alain FAVRE : les sociétés mycologiques pourraient-elles être désignées pour l'expertise des champignons, comme c'est le cas pour Grenoble ?

Pour les champignons vendus sous forme de conserves, il est impossible de les déterminer !

René CHALANGE : une liste unique avait été demandée, mais dans les textes concernant les conserves il était stipulé que les champignons devaient être reconnaissables c'était utopique, les champignons étant tous coupés en morceaux

Jean ROVEA : les noms français devraient être utilisés par rapport aux noms commercialisables.

Le comité noms français des champignons avait été contacté pour que certains vendeurs changent les noms de certains champignons (ex faux mousseron) il était très difficile de rassembler des décrets préfectoraux concernant la vente des champignons, d'après une liste suisse et belge beaucoup plus étoffée un travail avait été fait sur 163 TAXONS avec un nom français cette liste n'a pas de cohérence scientifique et n'a pas été diffusée en bloc. PROCHAINE REUNION LE 19 JUIN

Espérance BIDAUD : si on a obligation d'avoir une liste large, il sera plus facile de restreindre.

Voir dans les marchés de gros et dans les grandes surfaces, il y a peu de champignons à la vente.

Nicolas VAN VOOREN : la filière de la transformation est difficile à suivre.

Pierre-Arthur MOREAU : une détermination un peu trop vite avec une relative certitude peut plomber pendant des années une espèce, niveau de probabilité à définir, il faut aller au devant des possibilités il restera dans les annales comme un indice de probabilité mais pas forcément comme une certitude.

Mycotoxicologie

Par Philippe SAVIUC

Les médecins sont capables de diagnostiquer une intoxication sans même connaître le champignon responsable. Les mycologues sont capables de connaître les champignons toxiques mais les deux informations n'arrivent pas à la même personne du service.

La FMBDS a demandé un correspondant à chacune des 44 sociétés ; 35 on répondu et font remonter les informations, le relais sur le site de la FMBDS, pourrait être un test pour ce système.

Réseau de mycotoxicologie

- Collaboration avec le Centre Anti Poison de Lyon :
 - nombre d'appels : 129
 - nombre de fiches avec symptômes : 99
 - nombre de cas : 189
 - syndrômes : 145
 - espèces : 158

- Provenance des appels :
 - 13 : médecins
 - 54 : hôpital

- Syndromes :

89 : gastro intestinal	38 : sudorien
6 : excitation SNC	3 : troubles hépatiques
3 : myalgies	1 : insuffisance rénale
1 : allergie	4 : autres

- Les 158 espèces :

2 : Agaricus arvensis	2 : Champignons violets	1 : Marasmius oreades
11 : Agaricus campestris	1 : Clitocybe nebularis	19 : Mousseron
1 : Agaricus romagnesii	2 : Clitopilus prunulus	1 : Mycena uracea
1 : Agaricus sylvaticus	2 : Coprinus comatus	1 : Pied rouge
1 : Agaricus xanthoderma	4 : Craterellus cornucopioides	3 : Pleurotes
3 : Agaricus...	1 : Fausse pleurote	1 : Psilocybe
1 : Amanita	1 : Gomphus clavatus	1 : Rhodopaxillus
1 : Amanita caesarea	1 : Hydnum repandum	3 : Russula
5 : Amanita muscaria	15 : Inconnu	1 : Russula cyanoxantha
2 : Amanita phalloides	2 : Laccaria amethystina	1 : Tricholoma
1 : Amanita strobiliformis	1 : Lactaires	1 : Tricholome écailleux
24 : Bolet / cèpe	2 : Lactarius deliciosus	3 : Tricholome équestre
11 : Cantharellus cibarius	7 : Lepiota	2 : Tricholoma pardinum
1 : Cantharellus tubaeformis	4 : Macrolepiota procera	6 : Tricholoma terreum
3 : Champignons blancs		

Quatre critères sont à retenir à partir du recensement des espèces via arrêtés municipaux et préfectoraux.

- toxiques
- confondables
- toxiques aléatoires
- préoccupation de conservation

Information

- Conférence à Méaudre au cours de la session d'automne organisée par la FMBDS
- Liste des espèces commercialisées



A l'année prochaine !